Supplément à la « Vie Spirituelle »
Octobre 1931

ÉTUDES ET DOCUMENTS

Une chaîne de prières à la Mère du Sauveur

Un manuel de piété, bien fourni et, du reste, assez original (1), qui fut composé vers la fin du XIV[e] siècle, très probablement à Senlis (2), et passa plus tard chez les Génovéfains de Paris (3), renferme, entre autres pièces curieuses (4), une longue suite de prières mariales, qua-

(1) On trouvera une notice, à peu près complète, préparée par Ch. Kohler, dans le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, II (1896), p. 488-492.

(2) Il porte, à la fin, la signature d'un chanoine de Senlis, Pierre Le Ver; dans l'article indiqué ci-après, j'ai donné une référence chronologique au sujet de ce personnage. Les recherches que j'ai poursuivies depuis lors pour compléter l'information sont restées infructueuses; j'ai consulté aussi un archéologue de Senlis, fort versé dans l'histoire du Valois, dont le zèle s'est dépensé en pure perte.

(3) Il fut marqué, au XVIII[e] siècle, de leur *ex-libris*; vraisemblablement en 1753, comme nous en avons la preuve ailleurs, maintes fois. Un certain nombre de manuscrits de Senlis et de la région firent ainsi retour aux Génovéfains (cf. *Catalogue*, ib., p. 1053, et aussi p. 794 sq., à propos du doyen de Notre-Dame bien connu, Jean Deslyons). Je ferai une remarque plus loin à ce sujet, pour tâcher d'éclairer les origines du manuel. Celui-ci porte maintenant la cote 2752; les prières dont je m'occupe remplissent les feuillets 90-97.

(4) Dans *La Vie Spirituelle, Supplément*, t. XVI (1927), p. 323 sq., j'ai fait connaître des prières au Saint-Esprit « suivant les sept dons », tirées du même recueil.

lifiées « *meditaciones seu oraciones* », que je n'ai remarquées dans aucun autre contexte, quoique, dès la première lecture, leur caractère et leur arrangement m'eussent frappé. Après plusieurs années d'attente et de réflexion paisible à leur sujet, n'espérant plus beaucoup rencontrer un second exemplaire, le moment me semble venu d'en publier une copie contrôlée (1). J'ai peu à dire pour les faire apprécier. Le lecteur jugera par lui-même de leur intérêt soit historique, soit intrinsèque et permanent. Pour mon compte, je leur donnerais volontiers une bonne place dans cette littérature de dévotion, naïve, un peu dolente, profondément chrétienne, qui jette son charme sur le déclin du moyen âge, pitoyable par tant de côtés.

Il sied d'observer, en premier lieu, que la rédaction qui nous est parvenue n'est qu'une copie. On y constate çà et là des fautes; on y relève, au surplus, des additions d'une autre main contemporaine. (2) Ces prières, telles que nous les avons, ne sont donc pas l'œuvre improvisée, isolée, personnelle, de celui qui forma le recueil, mais dépendent d'un modèle. Elles appartiennent, par suite, au mouvement littéraire du temps, et rentrent ainsi dans la littérature proprement dite, destinée dès le principe au

(1) Qu'on me permette de rattacher cette publication à une autre que j'ai faite récemment, et documentée le plus possible, relative aux « joies » de la Sainte Vierge (cf. *Revue d'ascétique et de mystique*, t. X, 1929, p. 368 sq.). C'est, si je ne me trompe, par ces travaux d'approche, qu'on arrivera le mieux à comprendre comment l'exercice du Rosaire est devenu une dévotion proprement et distinctement catholique, au confluent de divers courants de piété, profonds et vivaces.

(2) Au bas des pages de l'édition, j'ai réuni tous ces détails. En plusieurs endroits, il est nécessaire d'amender le texte, afin de le rendre intelligible; j'ai retenu cependant toutes les graphies originales qui ne font point tort à la lecture. Quant à la ponctuation du manuscrit, je l'ai respectée autant qu'il était possible, mais complétée autant qu'il était nécessaire. Je dois ajouter que l'écriture menue et serrée est difficile à déchiffrer et réclame beaucoup d'attention j'ai dû collationner plusieurs fois ma transcription. Il reste un petit nombre de passages discutables; je ne tiens pas outre mesure aux corrections qu'il m'a fallu proposer.

public. D'autres légers indices orientent un lecteur attentif dans le même sens. La forme apprêtée témoigne, du reste, des intentions secrètes de l'auteur. Il est très possible néanmoins, voire même probable, que le texte ait fort peu circulé, et que nous soyons encore, avec notre unique manuscrit, tout près du point de départ. On peut s'en tenir là pour l'instant, sauf à donner un tour plus net à cette remarque, après avoir défini la nature de l'ouvrage.

Nous avons sous les yeux, entre les mains, une chaîne de courtes prières d'un type particulier et presque uniforme; intitulées à tour de rôle « méditations »; dénombrées d'un bout à l'autre; permettant de parcourir le cycle entier des « prérogatives » ou « privilèges » de la Vierge Marie, dans le cadre, un peu élargi, de l'histoire évangélique; ayant pour terme, à chaque fois, la salutation angélique. Tous ces traits, bien nets, indiquent, à proprement parler, un exercice de piété; pour en faire mieux saisir la portée, je m'occuperai seulement de la suite des formules et de leur structure; cette analyse facile introduira directement aux quelques questions qui méritent d'être posées concernant l'époque et l'auteur.

Les formules, au nombre de cinquante-cinq, se laissent ranger commodément en six groupes, suivant leur objet général : I. la préparation de l'évangile ou les premières grâces (nos 1-6) ; — II. les événements ou mystères de l'enfance (nos 7-20); — III. les circonstances du ministère de Jésus (nos 21-32); — IV. les événements de la passion (nos 33-43); — V. la résurrection de Jésus et ses conséquences (nos 44-51); — VI. les derniers hommages à Marie (nos 52-55). Cette répartition inégale des prières n'a d'ailleurs aucune importance immédiate; elle aide seulement à suivre le mouvement d'ensemble et la progression constante. Je me vois obligé de retracer d'avance, aussi brièvement que possible, tout ce tableau, afin qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil et, aussi, en retrouver aisément les diverses scènes. Chemin faisant, qu'ils se con-

fondent avec le thème principal (1) ou qu'ils s'y ajoutent (2), je ferai ressortir les détails qui sont étrangers à la tradition historique consignée dans les Évangiles. Pour l'indiquer dès maintenant, ils sont peu nombreux et peu marqués ; c'est là un des caractères notables de l'ouvrage, en regard des fantaisies que la légende, greffée sur une vieille littérature apocryphe, faisait alors fleurir abondamment.

I. 1 : Marie élue éternellement par la Trinité ;
2 : Marie attendue et annoncée dans l'Ancien Testament ;
3 : Marie remplie de l'Esprit-Saint aussitôt que conçue dans le sein de sa mère Anne ;
4 : Marie splendide dans sa naissance ;
5 : Marie modèle de vertu dans le temple : elle y avait été présentée par ses parents dès son jeune âge ;
6 : Marie la première vierge consacrée par des vœux.

II. 7 : Marie saluée pleine de grâce par l'ange Gabriel ;
8 : Marie présente à la naissance du précurseur ;
9 : Marie durant sa grossesse : elle est animée d'un grand désir de voir son enfant ;
10 : Marie mère à Bethléem : Jésus naît au milieu de la nuit, il est déposé entre deux animaux ;
11 : Marie témoin des adorations des anges : ceux-ci visitent souvent la crèche ;
12 : Marie présentant l'enfant aux bergers ;
13 : Marie donnant à l'enfant les soins corporels : elle le réchauffe, l'allaite, le baigne, le regarde avec amour ;
14 : Marie confiant l'enfant aux soins de Joseph : elle le lui donne à embrasser et à porter ;
15 : Marie assistant à la circoncision ;
16 : Marie témoin des adorations des mages : le treizième jour après la Nativité, elle leur présente elle-même l'enfant ;
17 : Marie remettant l'enfant au vieillard Siméon dans le temple ;

(1) Voir nos 5, 6, 13, 14, 28, 43, 44, 46, 48, 49, 50-51.
(2) Voir nos 3, 9, 10, 11, 12, 16, 18, 24, 39.

18 : Marie réfugiée en Égypte avec Jésus et Joseph : ils y restent sept ans; à l'arrivée de l'enfant, les idoles s'écroulent;
19 : Marie établie à Nazareth;
20 : Marie retrouvant Jésus au milieu des docteurs.

III. 21-22 : Jésus désigné par le Saint-Esprit au jour de son baptême;
23 : Jésus triomphant de la triple tentation;
24 : Jésus choisissant ses disciples : Marie a entendu les instructions de Jésus;
25 : Marie obtenant le miracle de Cana;
26 : Jésus ressuscitant les trois morts;
27 : Jésus guérissant toutes les maladies;
28 : Marie témoin des miracles accomplis par Jésus (le figuier desséché, la mer apaisée, les pains multipliés);
29 : Jésus chassant les vendeurs du temple;
30 : Jésus pardonnant aux pécheurs (Marie-Madeleine, la Chananéenne, la femme adultère, Pierre, le larron, les bourreaux);
31 : Jésus pleurant sur Lazare, sur Jérusalem, lors de sa passion;
32 : Jésus transfiguré.

IV. 33 : Jésus accueilli à Jérusalem avec des palmes;
34 : Jésus lavant les pieds de ses disciples;
35 : Jésus à l'agonie durant sa prière;
36 : Jésus livré aux Juifs, maltraité, chargé de la croix;
37 : Jésus cloué sur la croix;
38 : Jésus confiant Marie à saint Jean;
39 : Marie abreuvée d'amertume par la mort de Jésus : c'est vers elle qu'il inclina la tête en expirant;
40 : Marie « liquéfiée » par le coup de lance porté à Jésus;
41 : Marie en compassion, pendant la descente de croix et la mise au tombeau;
42 : « les éléments » en commotion à la mort de Jésus;
43 : Marie gardant seule la foi après l'ensevelissement.

V. 44 : Marie joyeuse de la résurrection : Jésus se manifeste à elle;

45 : Jésus se montrant à Marie-Madeleine et aux disciples ;
46 : Marie témoin de l'Ascension ;
47 : Marie joyeuse à la Pentecôte ;
48 : Marie laissée sur terre pour consoler les apôtres et leur expliquer l'évangile ;
49 : Marie envoyant des messages à Jésus par le moyen des anges qui viennent la visiter, et visitant les lieux sanctifiés par Jésus (entre autres la fontaine de Nazareth) ;
50 : l'âme de Marie reçue dans les bras de Jésus et emportée par lui au ciel pour y être couronnée ;
51 : le corps de Marie réuni à son âme et revêtu de l'immortalité.

VI. 52 : prière de recommandation pour le jour de la mort ;
53 : prière de recommandation pour le jour du jugement ;
54 : louange à la Vierge-Mère pour tous les privilèges qu'elle a reçus de Dieu ;
55 : grande prière finale à la « mère des miséricordes ».

Ce sommaire décharné — aussi exact que peut l'être un sommaire — a l'avantage de rendre évidente la raison d'être de l'exercice, et probable son étendue primitive ou logique.

La raison d'être en effet, le but direct de cette suite de prières mariales est de proposer à la méditation, de faire revivre l'histoire de la Vierge-Mère, étroitement associée à l'histoire de son Fils. On peut même soutenir qu'il y a une seule histoire, tout ce qui concerne Marie n'ayant de sens que par rapport à Jésus ; car c'est en qualité de mère du Sauveur que le chrétien recourt à elle et qu'il exalte ses mérites ; sa virginité, qui les résume et devient son principal titre, est subordonnée, au fond, à sa maternité, la parure quasi nécessaire de celle-ci.

Rien là d'original, à vrai dire ; la saine dévotion envers la Vierge Marie n'a pas d'autre origine ni d'autre fin. Mais c'est précisément cette juste appréciation des valeurs

chrétiennes et traditionnelles qu'il est intéressant de constater maintenant; nous sommes ici, sans effort, sans ostentation, tout à la fois en plein évangile et en plein catholicisme. Ce modeste opuscule d'un auteur inconnu, composé dans les derniers temps du moyen âge, exprime à merveille, sous une forme simple et pratique, les réalités les plus vives de la religion et de la théologie.

Qu'on me permette d'insister encore un peu sur ce point précis. Le Christ Sauveur, son humanité, ses gestes, les différents mystères de l'enfance, de la vie publique, de la passion et de ses lendemains, dominent et remplissent le tableau; les prévenances éternelles de Dieu à l'égard de Marie et la gloire finale de la double assomption ne sont encore que des prolongements réguliers de l'Évangile. Cette unité foncière de l'objet est si vraie que, pour résumer strictement un certain nombre de prières (1), j'ai dû mettre en vedette Jésus, et non plus Marie. Dans les formules en question, l'auteur, soucieux de sauver non seulement l'uniformité de la rédaction, mais le dessein même de l'exercice, a sans doute gardé l'invocation directe à Marie; mais cet appel est en quelque sorte détaché et sans appui, si ce n'est selon l'intention générale qui demeure de s'unir à Jésus par l'entremise de Marie. Bien plus, dans la « méditation » qui représente l'ébranlement de la nature entière après la mort du Christ [n° 42], il n'y a pas d'autre thème que cet émoi des éléments; l'auteur, toutefois, fidèle à sa pensée, a inséré ouvertement, dans la demande qui fait suite, le motif d'intercession. On pourrait s'appliquer à l'analyse d'autres formules; les exemples que j'ai choisis paraissent suffire, avec les indications que je donnerai tout à l'heure touchant l'équilibre habituel des textes. La trame, si l'on peut dire, a un double fil, mais tendu de telle façon que l'ouvrage laisse une impression d'unité; l'histoire de la Mère se

(1) Voir n°s 23-24, 26-27, 29-38, 45.

fond et disparaît dans celle du Fils, comme il convenait (1).

Quant aux réflexions de l'auteur qui sont en marge de l'Évangile, j'ai tenu à les relever exactement et complètement. Mais il en est un bon nombre qu'on ne saurait qualifier proprement d'indiscrètes. Aussi longtemps qu'ils se rattachent à une circonstance historique ou qu'ils en ressortent, ces détails sont irréprochables. Par exemple, quoi de plus naturel que de considérer Marie allaitant, lavant, regardant Jésus [n° 13], l'offrant elle-même aux hommages des bergers [n° 12] et à ceux des rois [n° 16], ou encore de se représenter — si rapidement d'ailleurs — l'aide et les caresses de Joseph [n° 14]? La future mère est remplie du désir de voir le visage de son enfant [n° 9]; les anges visitent la crèche [n° 11]; Marie entend avec joie la prédication de Jésus [n° 24] et elle assiste à ses miracles [n° 28]; le crucifié expirant incline la tête du côté de sa mère qui se tient au pied de la croix [n° 39]. Il n'y a rien en tout cela qui soit vraiment excessif ni invraisemblable, et d'autant moins que ces traits sont très légèrement appuyés, lors même qu'ils constituent le cadre de la « méditation ». On expliquerait et justifierait ainsi sans difficulté, croirais-je, la plupart, en faisant observer que, sans être rigoureusement historiques, puisque l'Évangile ne les marque pas, ils s'accordent assez bien avec l'histoire et ne la défigurent pas; ce sont plutôt de ces libertés innocentes qu'un lecteur ordinaire de la Bible et qui rêve alentour — non pas un exégète de métier — peut prendre à son gré, sans outrepasser les droits d'un juste sentiment ni offenser la raison. Cette tendance directe et naïve est fort différente, tout autant des embellissements audacieux et prétentieux qui remplissent les récits apo-

(1) On peut noter, en passant, que l'auteur paraît connaître aussi les exercices parallèles des Joies et des Douleurs (cf. n^os^ 9, 11, 16, 24, 28, 39-41, 44, 46, 47), qui sont dirigés de même, l'un et l'autre, vers Jésus et Marie ensemble, et furent absorbés finalement par la dévotion du Rosaire.

cryphes, que des imaginations effrénées d'une Marie d'Agréda ou d'une Catherine Emmerich. Au total, notre auteur est beaucoup plus réservé que Jacques de Voragine, le Pseudo-Bonaventure et Ludolphe le Chartreux, dont les ouvrages sont ceux auxquels on songe tout de suite dans cet ordre des faits plus ou moins romancés. La comparaison mènerait beaucoup trop loin et déborde mon propos (1). De traits notoirement « apocryphes », si l'on met à part l'influence indirecte, et inévitable, du *Transitus Mariae* (2) pour décrire les merveilles de l'Assomption [nos 50-51], je ne vois guère à rappeler que la présentation de Marie au temple « *ab annis puerilibus* » [n° 5] et la chute des idoles lors du voyage en Égypte [n° 18]; ces détails qu'on connaît doivent provenir finalement du Ps. Matthieu (3).

(1) Nous manquons, d'ailleurs, au sujet de cette littérature, et de travaux d'approche et de bonnes éditions. Il y aurait toute une tradition légendaire à suivre, en partant des évangiles apocryphes, jusqu'à la *Vita Christi* de Ludolphe et au *Speculum humanae saluationis*, un point central étant marqué au cours du moyen âge par l'*Historia scolastica* de Pierre Comestor († 1179). Je me bornerai à signaler un excellent travail, peu connu, du R. P. Livario Oliger, O. F. M., sur les *Meditationes vitae Christi*, si longtemps attribuées à saint Bonaventure; la preuve semble faite que l'auteur véritable est un Franciscain de Toscane qui vécut vers le commencement du XIVe siècle, Giovanni *de Caulibus* da S. Gemignano (cf. *Studi Francescani*, VII, 4 et VIII, 1, 1921-1922; tir. à part Arezzo, 1922, 72 p. : *Le Meditationes V. Chr. del Pseudo-Bonaventura*). Que Ludolphe dépende directement du Ps. Bonaventure, ou plutôt le copie et démarque, c'est un fait non moins clair.

(2) Le texte principal que nous lisons en latin — ou Pseudo-Méliton — dans l'édition de Tischendorf (*Apocalypses Apocryphae*, 1866, p. 124 sq.) est une rédaction catholique. C'est d'ailleurs ce récit, composé vers le VIe siècle, qui a été connu au moyen âge et répandu partout. Mais il est surprenant qu'on n'ait pas encore remarqué que l'ancêtre immédiat de cette rédaction, condamné par le *Decretum Gelasianum*, subsiste en divers exemplaires; j'en connais une bonne demi-douzaine, dont j'ai réuni les variantes en vue d'une édition.

(3) La référence « *ab annis puerilibus* » est une transposition discrète de la scène où l'on voit Joachim et Anne conduire jusqu'au bas des degrés du temple leur fille prédestinée âgée de trois ans

Une enquête exhaustive serait la bienvenue, qui nous donnerait les moyens de tout expliquer. La « fontaine de Nazareth » [n° 49] est déjà mentionnée dans certains exemplaires de l'*Historia scolastica* (1). C'est à l'occasion de cette fontaine et des autres lieux-saints que l'auteur, se départant de sa modération accoutumée (était-ce un reste de l'enthousiasme causé par les Croisades?), donne carrière à la fantaisie et prend un ton presque dramatique. La Vierge, qui languit d'amour sur terre et mande les anges vers le ciel, tâche de se consoler par des pèlerinages aux divers endroits sanctifiés naguère par la présence de son Fils, Bethléem, Nazareth, les sites sacrés de Jérusalem; et elle se met à discourir. Mais on ne nous répète ses paroles qu'en abrégé : d'abord, un souvenir du premier verset de « l'*Angelus* » ; pour finir, cette exclamation : « C'est ici qu'il puisait de l'eau pour me l'apporter... » (2). Voilà, si je ne me trompe, la plus grande har-

(Ps. Matthieu, c. IV, cf. TISCHENDORF, *Euangelia Apocrypha*, 1876, p. 61); de même, dans le Protévangile de Jacques, qui est la source, et l'Évangile *de Natiuitate s. Mariae*; la *Légende Dorée* reprend toutes les circonstances énumérées par le Ps. Matthieu (éd. Th. GRAESSE, 1846, p. 588, c. CXXXI). L'écroulement des idoles d'Égypte, au nombre de 365, est décrit également par le Ps. Matthieu, c. XXIII-XXIV (*ib.*, p. 90 sq.); Pierre Comestor l'a noté dans son *Histoire* (*P. L.*, CXCVIII, 1543 A 13 (c. X); de même, le Ps. Bonaventure (*Opera omnia*, éd. Peltier, XII, 1868, p. 526, c. XII), qui parle aussi d'un séjour de sept années en Égypte.

(1) Cf. *P. L.*, *ibid.*, 1550 A (c. XXIII). Cette allusion est reprise par le Ps. Bonaventure (*op. laud.*, p. 529, c. XIII).

(2) On peut se demander ce que signifient les mots qui suivent, et à quoi ils s'appuient : « *in qua erat ardor continuus et ebrietas perfusi amoris...* ». Tenu compte de tout le contexte, dont l'idée centrale est l'amour extrême, défaillant, de la Vierge, je suis porté à croire que ce membre de phrase se rapporte, non pas à Marie, comme si son discours était terminé, mais à l'eau même qui vient d'être rappelée, et qui reçoit maintenant une valeur de symbole, pour parfaire le discours. Celui-ci, grâce à ce tour hardi et inattendu, prend un bel élan qui fait oublier le petit malaise des imaginations indiscrètes et nous transporte entre ciel et terre. On est décidément en plein symbolisme : cette eau enivrante, que Jésus avait remplie de sa grâce et dont il abreuvait sa mère, devient une figure des ardeurs inextinguibles que ressentait Marie avant l'Assomption.

diesse qui distingue cette cinquantaine de méditations, le plus grave péché contre l'histoire duquel on puisse charger l'auteur; mais, au vrai, en est-ce bien un, si le discours verse, comme je le crois, dans le symbolisme?

Le seul autre écrit du moyen âge, et sur le même plan, où l'on retrouve, à ma connaissance, quelque chose d'analogue est le *Speculum humanae saluationis* dans sa forme complète (1). Le chapitre additionnel consacré aux sept « tristesses » de Marie (2) la montre, après l'Ascension, parcourant de même « très dévotement », pour se distraire de son exil, les lieux où Jésus avait vécu et souffert, les arrosant de ses larmes, y appliquant ses baisers (3). Le parallèle est assez net. Or, dans le cas du *Speculum*, on découvre sûrement la source du développement littéraire; car, aussitôt, intervient un passage plus didactique qui se laisse identifier, grâce aux termes employés, qui sont presque les mêmes, dans la *Légende dorée* (4). Mais je suis beaucoup moins certain que le chapitre de Jacques de Voragine ait inspiré semblablement notre méditation, et je ne le suis pas davantage qu'elle dépende de celui du *Speculum*. Ludolphe de Saxe († 1377), le dominicain devenu chartreux, le célèbre auteur de la *Vita Christi*, serait encore, d'après certains critiques récents (5), l'auteur présumé des deux états du

(1) Voir l'édition de Lutz-Perdrizet (Mulhouse, 1907).

(2) Chap. xliv et avant-dernier (dans l'édition citée, p. 88 sq.); je l'ai réédité d'après le recueil de Philippe de Maizières, cf. *La Vie Spirituelle, Supplément* (1928), p. 304 sq.

(3) C'est tout le thème de la septième « tristesse » (*ibid.*, p. 311).

(4) Ch. cxix, sur l'Assomption (éd. citée, p. 504). Jacques de Voragine puise peut-être, lui aussi, à une source; je ne l'ai pas reconnue. Le principal de son récit est emprunté au Pseudo-Méliton (en outre, me semble-t-il, au *Transitus* antérieur, dont j'ai déjà dit mot). Comme cet apocryphe indique, après l'apparition de l'ange Gabriel, une visite de Marie au mont des Oliviers (chap. ii. éd. Tischendorf, p. 126), il ne serait pas impossible que tout, finalement, procède de là; mais je ne me compromettrai pas davantage. Il est fâcheux que la *Légende dorée* attende toujours une étude définitive de ses sources.

(5) Cf. E. Breitenbach, *Speculum h. s. Eine typengeschichtliche Unter-*

Speculum. L'hypothèse n'est pas à dédaigner, quoique les preuves fassent défaut (1). J'admets fort bien que l'anonyme ait pu lire le *Speculum* complet, dont les manuscrits sont presque innombrables (2) ; de même qu'il a pu ou dû lire, étant cultivé, la *Vita Christi*, les *Méditations* du Ps. Bonaventure, la *Légende dorée*, tous ouvrages répandus à profusion depuis le XIV^e^ siècle, — et s'y délecter. Mais cette supposition n'aboutit à rien d'utile ; car il reste que nos méditations ne se ressentent point, pour si peu que ce soit, de l'influence directe de ces écrits. Leur espèce est tout autre, tant pour la forme que pour le fond (3). Si l'auteur leur a fait quelque emprunt, on peut assurer que c'est inconsciemment, dans les labyrinthes de ce qu'on appelle maintenant le subconscient, domaine interdit à la curiosité de la critique. Rien ne transparaît

suchung (Strasbourg, 1930), p. 44-51. Cet auteur complète les observations de P. PERDRIZET et de L. v. WINTERFELD. Suivant les remarques de Perdrizet, le premier *Speculum* porterait la date de 1324 ; celles de L. v. Winterfeld et de Breitenbach donnent lieu de croire que les chapitres XIV, XXXV-XXXVIII, XLI-LXV, propres à la seconde rédaction, sont postérieurs d'un quart de siècle environ.

(1) Cf. *Revue d'ascétique et de mystique*, X (1929), p. 415. Une très sérieuse objection, causée par le style, n'a pas encore été abordée. Le *Speculum* est écrit en une savante prose rimée ; la *Vita Christi* me paraît dépourvue d'art totalement.

(2) Le dernier recensement, celui de BREITENBACH, en fait connaître 272 (*op. laud.*, p. 23-26).

(3) J'aimerais mieux encore rapprocher, en raison de leur brièveté, les délicieux chapitres dans lesquels Aelred de Rievaulx († 1166) dépeint à sa sœur, pour l'édification de celle-ci, la suite des « mystères » du Christ (cf. *P. L.*, XXXII, 1465-1471, chap. XLVII-LXV du *De institutione inclusarum*). C'est un ouvrage trop oublié, où se reflète parfaitement la mentalité des disciples spirituels de saint Bernard ; mais il ne saurait non plus servir directement à faire apprécier la série des méditations qui nous retiennent. — A écarter également, pour d'autres causes, le *Speculum beatae Mariae Virginis* de Conrad de Saxe († 1279) et l'*Arbor Vitae* d'Ubertino da Casale (composé en 1305). Nos textes me semblent situés, décidément, hors des perspectives ouvertes par l'école de spiritualité franciscaine. C'est, malheureusement, la littérature la mieux connue pour le XIV^e^ siècle.

de sa dette qu'on puisse indiquer, aucun résidu de lecture qui se manifeste dans les termes.

Bref, la question des sources littéraires ne se pose pas selon moi, au sujet de nos textes; ou, du moins, je me sens incapable d'en indiquer une seule. Par ce détour nécessaire, l'on est ramené au point de départ : l'exercice, d'inspiration purement catholique, en ce sens qu'il témoigne d'une juste idée de la dévotion envers la Vierge Marie, emploie des moyens assez simples et, somme toute, appropriés, auxquels il est permis, recherche faite, de reconnaître une certaine originalité de bon aloi.

L'indication de l'*Ave Maria*, répétée constamment après chaque formule, est une donnée précieuse qui nous révèle clairement l'une des intentions de l'auteur. Si brève qu'elle soit (1), la Salutation angélique, qui rappelle le mystère de l'Incarnation et tout le plan divin du salut, couronne et résume l'exercice, en même temps qu'elle en marque les phases. Elle est le dernier mot, indispensable, des méditations; à son défaut, celles-ci resteraient comme en suspens et incertaines. Mais elle a aussi une valeur propre et suffisante. Depuis longtemps, on récitait des *Ave Maria* en séries déterminées et variables (2). Notre auteur connaissait cette dévotion et la pratiquait; il nous en fait la confidence à la fin de la méditation n° 7, qui a pour thème l'Annonciation; dans la demande complémentaire, il souhaite d'avoir les lèvres

(1) Son emploi ecclésiastique a pour premier témoin l'antiphonaire traditionnel; car, extraite de l'évangile, elle fut tout d'abord, à proprement parler, une antienne liturgique. Au moyen âge, dans les différents emplois du texte, l'addition de la clause « *Et benedictus fructus ventris tui* » est assez habituelle, complétée parfois par les mots : *Iesus amen*, ou : *Iesus Christus* (cf. *Revue d'ascétique et de mystique*, X, 1929, p. 376).

(2) C'est ce qu'on peut nommer la préhistoire ou les antécédents du Rosaire. Les faits ne manquent pas depuis le XII[e] siècle, surtout chez les Cisterciens. Je m'interdis, pour le moment, de traiter ce vaste sujet, qui requiert une documentation à part.

purifiées « *ut digne possim te* SALVTARE SALVTACIONE ILLA *melliflua*, IPSAM*que* SEPIVS REPLICANDO *aliquid spiritualium consolacionum atque dulcedinis ualeam degustare* ». Je doute beaucoup que cette prière s'applique étroitement à l'exercice; elle paraît bien dépasser la situation actuelle, trahir une habitude. En tout cas, elle confirme notre interprétation de l'ensemble du texte; l'*Ave Maria* « répliqué » lui est essentiel.

Or, l'analyse précédente des titres laisse apparaître un autre fait considérable et connexe. La « méditation » du baptême est produite deux fois [nos 21-22]; il y a doublet, évidemment; l'une des formules est de trop, et ce doit être la première, plus brève. Je ne vois pas d'autre explication à donner de cette curieuse répétition que celle-ci : l'auteur, peu satisfait, pour quelque raison, de sa rédaction de premier jet qui décrivait la scène aux bords du Jourdain, a repris cet essai, de manière à le développer plus largement et dans l'intention de le remplacer. Aura-t-il ensuite marqué d'un simple signe, dans son propre exemplaire, le texte périmé? Ou bien, si celui-ci avait été dûment barré, le copiste de la mise au net et, par la suite, les copistes successifs (s'il y en a eu) ont-ils passé outre, afin de ne rien laisser perdre? Toujours est-il que le doublet s'est maintenu, sans observation, dans notre manuscrit, et qu'il faut bien, du point de vue de la critique, qui coïncide avec celui de l'écrivain, condamner l'une des rédactions. Voici donc un premier texte qui s'élimine de lui-même et réduit déjà le compte. Il semble en outre, d'accord toujours avec l'analyse proposée, que les quatre dernières « méditations » [nos 52-55] puissent être raisonnablement regardées comme de surplus, une sorte de complément hors cadre ou hors série. Non pas qu'on doive songer à les retrancher, ni à contester leur authenticité; elles portent nettement la marque de fabrique. Mais j'estime que, sans leur faire violence le moins du monde, on est fondé à en imputer la rédaction et l'insertion à une seconde pensée de l'auteur, qui crai-

gnit sans doute de terminer trop court et, pour ainsi dire, sans un brillant paraphe. Les méditations nos 50 et 51 achèvent en effet, régulièrement, le cycle des mystères conjoints de Jésus et de Marie, en célébrant les deux temps de l'Assomption. Les méditations nos 52 et 53 sont, l'une et l'autre, des prières particulières de recommandation, qui entrevoient le jour de la mort et celui du jugement. La méditation n° 54 offre un hommage d'ensemble à la Vierge-Mère pour toutes ses prérogatives. Enfin la grande prière finale, n° 55, la plus haussée de ton et la plus effusive, est telle qu'on pourrait la rencontrer dans les meilleurs livres de *Preces*, parmi les compositions de ce genre décernées à la Sainte Vierge, sur le modèle des pièces que saint Anselme avait produites. De fait, les premiers mots sont repris de la plus célèbre « oraison » mariale de l'abbé du Bec; il se pourrait même que les motifs singuliers du vidame Théophile, de Marie Egyptienne et de saint Basile, qui sont introduits peu après, aient été empruntés à une autre prière, encore plus ancienne, « *ad sanctam Mariam matrem Domini* » (1), dont l'auteur déclaré est Fulbert, évêque de Chartres († 1028). Ce suprême morceau de bravoure est donc bien, réelle-

(1) Le rapprochement est en effet fort tentant. Aussitôt après le début de son oraison (« *Pia uirgo Maria, caeli regina, mater Domini, mater redemptoris, mater conditoris...* »), Fulbert énumère cinq exemples édifiants, — mais d'une historicité plus que douteuse, — des « miséricordes » spéciales de la Vierge-Mère : le vidame Théophile enlevé à l'emprise du démon, Marie Égyptienne retirée d'une vie de perdition, l'enfant juif délivré de la fournaise, saint Basile sauvé des persécutions de Julien l'Apostat, Boniface, l'évêque de Ferento, déchargé de sa dette (cf. Y. Delaporte, *Une prière de saint Fulbert à Notre-Dame*, Chartres, 1928, p. 17 sq.). Il est certainement curieux que trois de ces anecdotes, à savoir les plus notables, soient citées par notre auteur dans le même ordre. Je crois savoir que l'exemplaire d'Arras, copié probablement au XII[e] siècle, dans lequel M. le chan. Delaporte a eu la bonne fortune de rencontrer ce texte, important pour sa date, n'est pas tout à fait isolé. Il est sûr qu'un recueil de *Miracula* a pu grouper les mêmes récits, et les fournir ensemble; néanmoins la coïncidence est assez remarquable.

ment, une conclusion d'après-coup ou un hors-d'œuvre ; je crois que les trois précédents doivent s'entendre pareillement. J'irais même un peu plus loin. S'il s'agissait de restituer le texte primitif des « méditations », je n'y conserverais comme telles, une fois mis à part le n° 21, que cinquante formules et, parallèlement, que cinquante *Ave Maria*. L'exercice normal, à mon sens, s'achève avec le dernier acte de l'Assomption, expliqué au n° 51 ; les quatre prières qui surviennent après l'ensemble des « méditations » proprement dites pouvaient être récitées d'affilée, sans aucun *Ave*, pour la seule fin de satisfaire un sentiment surabondant de piété, s'il est vrai que les âmes dévotes aiment, d'ordinaire, à prolonger leurs louanges et leurs actions de grâces.

On voit assez le point où je tâche d'aboutir doucement, pour retrouver la juste dimension de la chaîne. Mon impression est que celle-ci ne devait être formée tout d'abord, dans l'esprit de l'auteur, que de cinquante anneaux, et qu'on obtient ainsi une façon de Rosaire (1).

(1) En étudiant l'exercice des Joies et décrivant ses différentes formes (voir l'article déjà cité), j'ai eu l'occasion d'indiquer plusieurs séries de prières qui sont en relation plus ou moins directe avec le Rosaire, notamment, celle qui met en valeur le nombre cinquante. Il faut, de plus, tenir grand compte de la mode des enluminures, qui comporte également des cycles variables. Cette mode ou, si l'on préfère, ce procédé d'expression apparaît assez tôt — disons, pour l'Occident, vers le IX[e] siècle — dans les psautiers et les sacramentaires ; l'autre terme est marqué surtout par les livres d'heures des XIV[e] et XV[e] siècles. J'ai noté quelques faits, dans cet ordre de recherches, à propos du diligent inventaire de M. Victor Leroquais, relatif aux anciens missels français (cf. *La Vie et les Arts liturgiques*, nov. 1925, p. 24, n. 2). Il y aurait une vaste mine à exploiter. Je crois utile, dès maintenant, d'appeler l'attention sur une très instructive *Vie* en couleurs du Christ et de la Vierge, exécutée en Angleterre, peut-être à Bury Saint-Edmunds, vers la fin du XII[e] siècle, insérée ensuite, trois cents ans plus tard environ, dans un petit livre de piété, de manière à composer expressément un « *Rosarium beate Marie Virginis* » de cinquante *Ave*. Ce manuscrit fait partie de la collection de M.C. W. Dyson Perrins, à Davenham (Worcestershire), où il porte le n° *1* ; G. Warner en a donné une bonne notice (*Descriptive cata-*

La lecture des formules ne serait pas pleinement goûtée, si l'on ne prenait garde aux particularités de leur composition. Celle-ci, en dépit de certaines négligences, peut-être accidentelles dans notre exemplaire, est trop ingénieuse, voire artificielle, pour ne pas donner lieu à plusieurs remarques; le tour de l'invocation excepté, constant jusqu'à la fin, je ne m'occuperai point davantage des derniers textes référés plus haut.

logue of illuminated manuscripts in the Library of C. W. D. Perrins, I, 1920, p. 1-8). L'ouvrage primitif consiste en quarante-neuf miniatures qui se poursuivent, dans la distribution actuelle, de *fol.* 18ᵛ à *fol.* 92ᵛ; mais il doit y avoir quelque lacune, et plusieurs sujets ont été certainement déplacés. Le compilateur du XVᵉ siècle a interposé çà et là une vingtaine d'autres scènes, qui lui parurent en meilleur rapport avec la récitation du Rosaire; mais il n'a transcrit, au bas de la série complète, que cinquante *Ave Maria*. Je me borne à reproduire la série originale, suivant l'ordre le plus probable : *1*) Anne et Joachim devant le grand-prêtre; 2) un ange apparaît à Joachim au milieu des bergers; *3*) Joachim rencontre Anne à la porte dorée; *4*) naissance de Marie; *5*) Marie enfant est présentée au temple; *6*) Marie jeune fille se tient, mains jointes, devant le grand-prêtre; *7*) Marie épouse Joseph. — *8*) l'Annonciation; *9*) la Visitation; *10*) la Nativité; *11*) l'ange apparaît aux bergers; *12*) l'adoration des bergers; *13*) les trois mages sont guidés par l'étoile; *14*) les mages devant Hérode; *15*) leur adoration; *16*) la Présentation; *17*) Hérode s'adresse à quatre soldats; *18*) Hérode est averti de sa mort; *19*) la fuite en Egypte; *20*) les idoles s'écroulent; *21*) le massacre des Innocents; 22) Hérode se poignarde; 23) Jésus se rend à Jérusalem; 24) (30) Jésus au milieu des docteurs; 25) (24) Joseph et Marie rencontrent Jésus; *26*) (25) Jésus, entre Joseph et Marie, fait le geste de bénédiction. — 27) (26) le baptême de Jésus; *28-30*) (27-29) les trois tentations; *31*) (35) le miracle de Cana; *32*) (31) la résurrection de Lazare. — *33*) (32) L'entrée triomphale à Jérusalem; *34*) (33) la Cène; *35*) (34) l'arrestation; *36*) la flagellation; *37*) le portement de croix; *38*) la crucifixion; *39*) la déposition; *40*) la mise au tombeau; *41*) la descente aux enfers. — *42*) l'apparition à Madeleine; *43*) les pèlerins d'Emmaüs en route; *44*) la fraction du pain; *45*) l'apparition aux disciples; *46*) l'incrédulité de Thomas; *47*) l'Ascension; *48*) la Pentecôte; *49*) la mort de la Vierge. — Ce cycle a-t-il été formé, à l'origine, pour illustrer un psautier, comme le voudrait Sir G. Warner? C'est possible; mais, de toute façon, il est clair que pareil livre d'images, indépendamment de sa destination finale, rejoint le mouvement de dévotion d'où est issu le Rosaire.

L'auteur a pris pour modèle, visiblement, l'oraison liturgique du type romain que l'on appelle, non sans raison, « collecte » (1). L'idée tient un peu de la gageure : réflexion faite, elle a de quoi séduire. Plutôt qu'un jeu élégant, n'est-ce pas un dessein profond (à condition de pouvoir le réaliser), de rapprocher et de fondre ensemble plusieurs sortes de prières, la louange, la méditation, l'impétration, de répondre ainsi, dans les limites d'une seule formule, aux divers besoins spirituels de l'âme? « *Meditaciones seu oraciones* », déclare habilement le titre général; on nous promet des méditations qui seront en même temps de vraies prières. Il n'en est pas moins convenu, dès le principe, que le thème de méditation doit rester l'élément principal et distinctif de l'exercice; aussi, non moins justement, chacun des textes particuliers reçoit-il le nom de « *méditation* ». Mais, pour adapter le type choisi aux exigences de la méditation, même abrégée (comme c'est le cas), force était bien de dilater, jusqu'au point de les faire éclater, les cadres étroits de l'antique formulaire. De fait, le merveilleux équilibre de la collecte est rompu; et, de son puissant raccourci, ne survit guère qu'un souvenir, une intention difficile à garder. Habituellement, l'auteur s'est borné; il a réussi à composer des morceaux d'une médiocre étendue. Pour des « méditations », c'est une rare qualité (2). Hors la prière finale,

(1) Ce titre (*collectio*) est, en réalité, d'origine « gallicane » et se trouve attesté dès le haut moyen âge, dans les livres de cette famille liturgique; mais il exprime bien ce qu'il veut dire, et s'applique beaucoup mieux à l'oraison traditionnelle de Rome et de Milan (dont le type a servi à créer des milliers de textes, pour la plupart admirablement façonnés, depuis le IV^e^ siècle environ jusqu'au VIII^e^) qu'à l'oraison prolixe et souvent incohérente des Francs, des Espagnols et des Irlandais. Une « collecte » romaine, c'est en effet une formule claire, dense et harmonieuse, qui résume en peu de mots la prière de l'Église, les supplications préalables et innombrables de l'assemblée chrétienne.

(2) On peut concevoir que l'auteur, dans sa rédaction originale, avait donné des titres précis à chaque texte; il serait facile, en effet, d'en rétablir la succession, comme le montre l'analyse proposée ci-

l'on ne comptera que trois formules vraiment prolixes (1). Reste le mérite, indéniable, d'avoir pris pour guide, en cette matière, la liturgie. Les notes jointes à l'édition feront voir que l'anonyme la connaît bien, s'en inspire souvent et librement, parfois avec bonheur, de même qu'il possède à fond et cite volontiers l'Écriture sainte.

Chaque prière commence par une invocation directe, plus ou moins développée, un appel à la « vierge Marie ». Ce titre : *Virgo Maria*, est répété uniformément (2). A partir du n° 21, l'invocation est assez souvent (3) complétée par les mots : *genitrix domini nostri Iesu Christi* (4). Il n'y a pas lieu de conjecturer que notre texte est défectueux à cet égard, aux autres endroits; ce second titre « mère de Jésus » est introduit régulièrement toutes les fois que Jésus lui-même devient le « sujet », tant grammatical que réel, du thème à méditer. Le trait le plus notable de l'invocation est le qualificatif constant (sauf dans le n° 55), qui précède et détermine le titre « vierge Marie ». Notre auteur, ici, déploie les ressources de son talent. Normalement, nous avons un qualificatif proprement dit, c'est-à-dire un adjectif (5). Excepté *preclara*,

dessus. On peut admettre aussi que l'exercice comportait un temps de réflexion, pour se bien pénétrer du thème. De cette façon, les prières joueraient exactement le rôle d'une collecte; avec l'*Ave*, elles seraient le terme et le résumé d'une méditation silencieuse. La pratique du Rosaire, depuis la fin du XV[e] siècle certainement, offre quelque chose d'analogue.

(1) N[os] 17, 28 et 49.

(2) Dans la grande prière (n° 55), il termine encore la série des appellatifs. Je l'ai suppléé dans le n° 54, son absence étant peu vraisemblable.

(3) N[os] 21-24, 26-29, 31-38, 45, 48.

(4) Dans le n° 53, le thème donne lieu à une variante; on lit : *mater iudicis eterni domini nostri Iesu Christi.*

(5) Une fois il est redoublé : *Benedicta et uenerabilis* (n° 29); trois fois, le tour employé l'exigeant, il est précédé du signe d'exclamation : *O pulchra ad intuendum, O delectabilis ad amandum* (n[os] 50-51, formules correspondantes, pour célébrer l'Assomption, et selon moi terminant l'exercice normal); *O nimis exaltata* (n° 54).

reparaissant au superlatif [nos 9, 35], *prudentissima*, qui revient deux fois [nos 20, 39], et *beatissima*, repris trois fois, mais en série [nos 21-23], l'épithète varie sans cesse; l'ensemble fait une litanie intéressante (1); mais je ne vois pas qu'il y ait le moindre rapprochement à faire avec le type des Litanies mariales dites de Lorette (2), comme si l'anonyme en connaissait lui-même une rédaction définie(3). L'anomalie consiste en quatre appellations substantives : *imperatrix gloriosa* [n° 53], *palma virginum* [n° 48], *mediatrix nostra* [n° 47], *reconciliatrix mundi* [n° 46]. Les deux dernières sont à retenir, à cause de la note théologique qui les distingue; on adjoindra quelques autres invocations isolées qui se présentent non plus au commencement, mais au cours de la méditation, en rela-

(1) Pour qu'on en juge, je donne un répertoire complet des appellatifs, compris les substantifs et les formes exclamatives. — *Admirabilis* (42), *amabilis* (31), [*aula uniuersalis propitiationis*] (55). — *Beatissima* (21-23), *benedicta* [*et uenerabilis*] (29), *benignissima* (6). — *Castissima* (52), *celeberrima* (10), *celebs* (11), *clementissima* (2). — [*O*] *delectabilis* [*ad amandum*] (51), *deuotissima* (7), *dignissima* (4), *dulcissima* (18). — [*O nimis*] *exaltata* (54), *excellentissima* (24). — *Felicissima* (27). — *Generosa* (19), *gloriosa* (13). — *Humillima* (17). — *Illustrissima* (13), *immaculata* (44), *imperatrix gloriosa* (53), *inclita* (34), *incomparabilis* (30), *ineffabilis* (43), *integerrima* (28), *intemerata* (25). — *Laudabilis* (41). — *Mediatrix nostra* (47), *misericordissima* (8), *mitissima* (32). — *Palma uirginum* (48), *perpetua* (38), *piissima* (1), *precelsa* (36), *preciosa* (14), *preclara* (35), *preclarissima* (9), *preelecta* (40), *prepotens* (37), *prudentissima* (20, 39), [*o*] *pulchra ad intuendum* (50). — *Reconciliatrix mundi* (46), *regia* (33). — *Sacratissima* (26), *sanctissima* (15), *serenissima* (3), *singularis* (12), *sublimis* (49), *summa* (46). — [*Venerabilis* (29)], *ueneranda* (5).

(2) On relève seulement : *admirabilis*, *amabilis*, *castissima*, *intemerata*, *prudentissima*, *ueneranda* (voir les références ci-dessus); c'est décidément trop peu par rapport au nombre total des appellations de part et d'autre, et trop peu marqué, le contexte variant en plusieurs cas.

(3) Les premières prières de ce type sont déjà nombreuses au XIVe siècle, qui est précisément, je crois, l'époque de leur apparition; peut-être publierai-je un jour les plus anciens textes que j'ai recueillis un peu partout, le petit livre du P. de Santi étant à refaire pour diverses raisons.

tion étroite avec le thème : *consolatrix optima* [n° 48], *inuentrix gratiae* [n° 20], *mater desideriorum* [n° 49], *mater misericordiae* [n°s 13, 25], *mater salutis nostrae* [n°s 26, 35], *regina prepotens et imperiosa* [n° 19] (1).

Au sujet du thème lui-même, qui suit immédiatement l'invocation et constitue proprement la « méditation », je me suis assez étendu plus haut pour n'avoir plus besoin, maintenant, d'épiloguer ; si j'ai été assez clair, on en doit comprendre l'importance générale et connaître les différents aspects. D'ordinaire, l'auteur décrit la scène avec netteté, brièvement, sans trop d'enjolivures. Un seul point est à signaler, quant à sa doctrine : il professe que Marie, « après (sa) conception », fut purifiée dans le sein de sa mère : *ab omni peccato mundata atque sanctificata* [n° 3] ; ce qui ne l'empêche pas de saluer plus loin [n° 44] la vierge « immaculée ».

Si tard qu'elle soit exprimée, l'impétration se rattache grammaticalement à l'invocation (2). Elle revêt, selon les cas, deux formes, qui paraissent avoir, pratiquement, la même valeur : l'une, expressément impérative (3), s'adressant, avec ou sans l'addition d'un terme supplicatif (4), à la vierge Marie comme toute-puissante et distri-

(1) Noter aussi, au n° 17, un titre intermédiaire, qui n'est pas banal : *domina dulcissima, mater balsamatica.*

(2) Au n° 28, il a fallu, à cause de la longueur inusitée, disposer plusieurs incises : *ecce ad te confugio... uenio ad te ut impetres mihi...* ; partout ailleurs, la relation est directe ; mais, parfois, la surcharge de la méditation enchevêtre à l'excès la construction et fatigue le lecteur.

(3) Les impératifs de circonstance, réclamés par le sens, sont fréquents ; quand ils ne sont pas nécessaires, l'auteur préfère les formules : *da (michi)* (16, 23) ; *fac me* (avec l'infinif) (5, 6, 12, 14, 17, 21, 33, 49, 51, 55) ; *dignare, digneris* (8, 20). Par ces derniers tours, on se rapproche de la formule : *impetra michi*. La rédaction subjonctive est exceptionnelle : *tu mittas..., tu digneris...* (8, 20, 52).

(4) A savoir : *precor* (12), *obsecro* (2, 10, 25, 48, 49), *queso* (7, 8, 9, 20, 24), *rogo* (15), *supplico* (13, 17). — On retrouve, plusieurs fois, *obsecro* dans l'autre série (11, 18, 22, 28, et cf. 1).

butrice des grâces (1); l'autre, sollicitant en propres termes l'intercession de la mère du Sauveur; c'est lui-même, alors, qui accordera, par l'intermédiaire de Marie, la faveur demandée : *ora ipsum* ou *eum ut* (ou *quatinus*)... le plus souvent (2); *impetra michi* (*ab ipso*) *ut*... quelquefois (3).

Une fois introduite, l'impétration balance la méditation. L'auteur s'est efforcé de faire les deux parts à peu près égales, dans son développement. Au moyen de la seconde, il transporte dans le plan spirituel les détails historiques énoncés, considérés, révérés précédemment. En se plaçant dans la perspective du Rosaire, on pourrait dire qu'elle offre et fait goûter les « fruits » des « mystères ». Cette méthode du symbolisme est attrayante et d'accès facile; mais combien périlleuse. A moins d'être un génie, ou doué d'une dextérité à toute épreuve, on ne réussit pas le jeu cinquante fois de suite; en tout cas, on ne saurait se maintenir toujours au même niveau, dans les hauteurs. Généralement, l'auteur s'en tire à son avantage et pour notre satisfaction; c'est-à-dire qu'il n'y a rien, dans l'ensemble de ses prières, de trop brillant ni de trop choquant; elles sont, en somme, l'expression d'une piété sincère, éclairée, généreuse, capable de nourrir celle du lecteur. Ce que nous lisons peut, une fois ou l'autre, manquer le but, mais ne provient pas d'un novice. Notre guide, qui ne dédaigne pas de s'arrêter aux formes les plus humbles de la dévotion, a gravi les sommets de la vie contemplative et sait d'expérience en quoi consiste l'oraison mystique, quand le silence s'est fait dans l'âme et que, toutes les vanités disparues, l'on jouit « *secrete ac familiariter* » de la seule présence de Jésus, comme sur le Thabor [n° 32].

(1) Noter surtout à cet égard (outre les appellatifs déjà signalés) : *uirtute tue potencie* (8); — *imprena, queso, animam meam gracia spiritus sancti* (9); — *per graciam qua tota redundas* (25, 33).

(2) N^os (1), 11, 18, 22, 26-32, 34-39, 41, 43-47, 50.

(3) N^os 3, 31, 40, 42, 53; noter en particulier 3 : *impetra michi meritis tuis et precibus*; 42 : *impetra michi ab ipso tua gloriosa intercessione*; 53 : *impetra michi apud misericordiam eius*; et rapprocher l'incise de 28 : *uenio ad te ut impetres michi a filio tuo graciam*...

Il y aurait moyen, à l'aide de cette série d'élévations qui constituent la partie priante de l'exercice, de recomposer un manuel de spiritualité assez solide. Plusieurs, sous l'influence des livres saints, sont d'une réelle beauté. La scène de la mise au tombeau suggère l'application de deux textes de saint Paul : garder sa vie cachée en Dieu avec le Christ, afin d'apparaître un jour avec lui dans la gloire [n° 41]. La manifestation pascale de Jésus à sa mère — (*quae*) *sanctior puriorque* (*erat*) — inspire encore cette simple prière : « priez-le de m'ensevelir en lui de telle manière que je sois digne de ressusciter avec lui » [n° 44]. Mais, en d'autres occasions, il faut reconnaître que l'adaptation n'est pas du meilleur goût. La naissance du Christ à Bethléem donne lieu à cette requête auprès de Marie, qui se laisse à peine traduire : « enveloppez-le dans mon âme..., couchez-le dans la crèche de mon cœur et apportez-le-moi en nourriture, comme on donne du foin à l'animal sans raison » [n° 10] (1). D'autres exemples pourraient être donnés de cette littérature qui peut aller parfois de l'excellent au pire. Mais, au total, on aura plaisir à suivre les caprices de cet esprit alerte, tout à la fois naïf et avisé (2).

Un dernier fait relatif à la forme des Méditations est si éclatant qu'il suffirait à mettre hors de doute leur qualité et leur genre littéraire, et que je me contenterai de l'indiquer. L'auteur a pris soin d'assujettir la conclusion de ses prières aux règles de la prose rythmique; par là, il entendait leur donner non seulement un cachet de distinction, mais encore un air de ressemblance avec les oraisons de la liturgie. Plus exactement, il suit une règle unique, celle de l'ancien « *cursus uelox* », selon cette figure : *iúbeat ánnotári* [n° 1], *affóctio ínflammétur* [n° 2], *aúfferat*

(1) Semblable application n° 13, à propos des soins que Marie rendait à Jésus : « nourrissez-le dans mon cœur et apprenez-moi à m'en nourrir ».

(2) Parmi les applications les plus notables, je citerais les n°s 3, 4, 12, 16, 21, 24, 28, 29, 42.

délictórum [n° 3], etc. Les exceptions, peu nombreuses (1), s'expliquent diversement et font ressortir la fermeté du système (2).

A moins d'un coup de chance, fort improbable, on ne découvrira jamais le nom de l'auteur, qui n'a pas eu le souci, ou pris la précaution de se faire reconnaître, encore qu'il ait songé au public (3). Mais on peut limiter dans

(1) Voici le relevé : *nostra muniatur* (11 : emprunt à la liturgie); *salus tua ego sum* (15 : citation biblique), *renuat nutriri* (19), *et stabilitatem* (25), *languidum et moribundum* (26), *mee et langores* (27), *mee et salutem* (36), *glorier illuminatum* (42), *tenebrarum effugiat* (52). Le n° 55 (*participem glorie sue*) est à part, une doxologie faisant suite. On pourrait défendre les formes trispondaïques (n°s 11, 27, 36) et celle du « *cursus tardus* » (n° 52), qui sont en effet traditionnelles; mais c'est beaucoup plus probablement par mégarde que l'auteur les a obtenues. Comme la plupart des autres, on peut les mettre au compte de la négligence ou de l'erreur; notre homme n'était pas très sûr de la quantité des syllabes, quoique son instinct l'ait bien guidé d'ordinaire. *Mortificacionis* (16) est recevable comme clausule du type « *uelox* ».

(2) Pour être complet, je devrais ici traiter du style et de la langue; la place fait défaut. En résumé, l'auteur est un écrivain assez habile et original, pour son temps. Dans son opuscule, j'aurais à signaler des sens douteux, quelques fautes de grammaire, des négligences et, en revanche, des préciosités, enfin des constructions boiteuses; cependant, l'ensemble est distingué. Je me borne à indiquer plusieurs figures qui dénotent le styliste : *grandeuam et grauidam* (8), *grauida sed non grauata* (9), *nulla utilis (cogitatio) excludatur, nulla inutilis admittatur* (12), *ut eius copia meam ditet inopiam* (13), *securus uideam, securus suscipiam* (33), *incorporans me corpori suo* (35), — et à dresser une liste des termes les plus rares : *balsamaticus* (17), *celebs* (11), *compluere* (arroser 4), *crucifixores* (30), *famelicus* (28), *fluxibilitas* (24), *glisceus* (pénétrant 17), *graciosus* (14, 24), *imperiosus* (19), *impre-(g)nare* (9), *infantilis* (13), *infantulus* (15), *infernalis* (8, 9, 39), *iniciari* (consacrer 15), *luminositas* (52), *macilentus* (13), *mellifluus* (7), *miraculosus* (28), *pabulum* (10), *ponderosus* (42), *prerogatiua* (1), *procellosus* (28), *replicare* (7), *repulsa* (refus 27), *serenari* (7), *speciositas* (43), *speculatiuus* (contemplatif 32), *tenellus* (13, 15), *teneritudo* (42), *tripudiare* (8), *tumultuosus* (29), *uirginalis* (1). — Noter *animam parere* (8), au sens de mourir.

(3) A ce qui a été déjà noté, ajouter ce détail révélateur : la clausule du n° 17 est rédigée au pluriel : *Iesum... suscipere mereamur*.

une certaine mesure la zone d'ombre où il se dérobe, — à savoir, grâce à ses réflexions et à de trop rares données éparses dans l'exercice, fixer quelques traits de sa personnalité et marquer approximativement le temps où il a dû écrire.

Certainement, il est homme d'église, un clerc instruit : ses références implicites à la Bible et à la liturgie, qui sont continuelles et délicates (1), témoignent de sa culture; — prêtre sans doute : ce qu'il dit de la communion [n° 28] doit s'appliquer au lecteur; car, en un autre passage, il rappelle, parlant alors en son nom, que le prêtre doit « pleurer pour les péchés du peuple » [n° 31]; — en outre, religieux [n° 41] : il s'est lié par des vœux [n° 6], s'adonne aux jeûnes, aux veilles, aux prières, même « *disciplinis* » [n° 23]. On peut tout de suite écarter l'idée qu'il ait appartenu à l'Ordre des Chartreux ni à celui de Cîteaux; ces instituts n'adoptèrent que très tard, à la fin du XV^e^ siècle ou au XVI^e^, la fête de la Présentation de Marie (2) à laquelle il fait allusion [n° 5]. Aussi bien, il pratique la vie « apostolique » et se livre à la prédication [n° 24]; ce qui, pourtant, ne lui fait pas perdre de vue la douceur de la vie contemplative [n° 32]. Or, il prend position contre l'école thomiste, au sujet de la conception immaculée de la Vierge [n° 3]; d'autre part, nous n'avons observé dans la substance même des méditations aucune trace de la piété franciscaine. Après toutes ces propositions exclusives, il reste à conjecturer que notre anonyme était enrôlé dans l'ordre des Augustins. Nous constatons précisément que les chanoines de Saint-Augustin possédaient à Senlis, d'où nous vient le manuscrit, une maison florissante, sous le vocable de Saint-Vincent (3). Je m'arrêterais

(1) Noter en particulier comment il modifie à sa guise les textes scripturaires : par exemple, *ante mundi constructionem* (n° 1), *frutus uteri* (ibid.), *facta est facies eius altera* (32), *praeparatum ab origine* (33), *emisit animam* (39), etc. Remarquer aussi la propriété fréquente des citations, notamment n° 15.

(2) Les Chartreux en 1474, les Cisterciens en 1540.

(3) Cf. *Gallia Christiana*, X (1751), 1493-1503. Ce sont ces chanoines de Saint-Vincent qui, en 1610, par l'action du cardinal de la Roche-

volontiers, mais provisoirement, faute d'indications plus claires, à cette hypothèse qui satisfait aux conditions du cas. Il est vrai qu'on pourrait, à la rigueur, tenir l'auteur pour un religieux Carme; mais cette suite de prières est entièrement réticente au sujet des dévotions qui sont chères à l'Ordre du Mont-Carmel; et particulièrement sobre, quant à la préhistoire de la Sainte Vierge (1).

La date de l'ouvrage se trouve circonscrite par la date même de notre manuscrit, qui semble remonter à la fin du XIV^e^ siècle, et par la référence, déjà mentionnée à la fête de la Présentation. Cette fête du 21 novembre fut tout d'abord célébrée solennellement dans la chapelle des Mineurs d'Avignon en 1372 (2), avec l'approbation cir-

foucaud, nommé à cette date évêque de Senlis, fondèrent la Congrégation de France des chanoines réguliers. Ceci pourrait expliquer le transfert du manuscrit de Senlis à la maison de Sainte-Geneviève. Les chanoines de Saint-Vincent disposèrent, dès l'origine, de quatre prébendes : trois à Senlis, à savoir à Notre-Dame, à Saint-Rieul et à Saint-Frambaud, l'autre à Creil, qui est tout proche (cf. *Gallia*, ib., 1494); on peut noter que le recueil qui renferme les Méditations contient aussi les suffrages de saint Frambaud (*de B. Frambaldo*, parmi les suffrages commençant f. 14); mais non pas ceux de saint Vincent. Je n'ose pas trop insister sur le contexte du recueil, qui est plutôt contradictoire, en ce sens qu'il témoigne d'un goût éclectique. On y trouve, tout ensemble, le *Manuale beati Augustini*, la Règle de saint Augustin, avec l'exposition d'Hugues de Saint-Victor, des méditations attribuées à saint Bernard, l'*oratio S. Thome de Aquino* qui commence par les mots *Concede michi misericors deus*, et, en addition, une lettre « *missa per uenerabilem fratrem Bonaventuram de Balneo Regis* », sans parler du reste. Il serait peut-être intéressant d'identifier l'*oratio fratris Henrici* du fol. 83 : « *Deus pater omnipotens rex eterne glorie — peruenianus fideliter ad eterna amen* »; l'auteur serait-il Suso? Tout compte fait, le morceau important paraît être la *Regula B. Augustini* (fol. 98), avec le commentaire du Victorin.

(1) Cf. B. Zimmermann, *Ordinaire de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel* (1910), p. x sq. (*Le Rite du Saint-Sépulcre*).

(2) On sait que l'introducteur de la fête en Occident fut Philippe de Maizières, venu de la cour de Chypre auprès du pape Grégoire XI (janvier 1372); cf. N. Jorga, *Philippe de Mézières* (1896), p. 407 sq., 411 sq. On a tout le détail dans une lettre rédigée aussitôt par Phi-

constanciée du pape, de nombreux cardinaux étant présents ; mais elle ne fit son chemin que très lentement dans les églises de France (1) ; la plupart ne l'admirent qu'au cours du XV^e^ siècle ; les nouveaux ordres religieux, apparemment, se montrèrent plus empressés (2). La composi-

lippe (voir le nouveau texte édité par K. Young, *Publications of the Modern Language Association of America*, XXVI, 1911, p. 189-198). Philippe avait assisté à la célébration de la fête en Orient (où elle est attestée en 1166), puis en Chypre ; il commença, peut-être en 1367, par la faire observer à Venise. Après son succès auprès du pape, étant devenu conseiller de Charles V (mai 1373), il s'employa pour la propagation en France ; la fête fut en effet célébrée le 21 novembre 1373 dans la chapelle royale, et Charles V lui-même écrivit plusieurs lettres pour la recommander (cf. Jorga, *op. l.*, p. 422). Du vivant de Philippe († 1405), on relève d'autres traces du culte à Paris et ailleurs (*ibid.*, p. 424, n. 6, 449, 511) ; les Célestins chez lesquels il s'établit en 1380, pour partager leur vie, y furent fidèles.

(1) On peut se faire quelque idée des étapes parcourues au moyen de l'inventaire des missels conservés en France (cf. V. Leroquais, *Les Sacramentaires et les missels manuscrits*, 1924). Je reprends tout le détail. A Chartres, l'*officium* se présente dans un missel de la fin du XIV^e^ siècle (*ib.*, II, p. 348) ; cependant, la messe n'est donnée que sous la forme d'une addition faite au XV^e^ siècle en deux missels du XIV^e^ (II, p. 254, 301). Elle est ajoutée, de même, par une main du XV^e^ siècle, dans un missel de Toul composé au début du même siècle (III, p. 15) et dans un missel de Cambrai qu'on rapporte à la première moitié (III, p. 21). Elle figure normalement dans des missels de Paris XV^1^ (III, p. 25), d'Angers XV (III, p. 73), Rennes XV^1^ (III, p. 71), et dans un missel des Ermites de Saint-Augustin XV (III, p. 34), puis dans divers missels de la seconde moitié du XV^e^ : Paris (III, p. 148, 149, 151, 221), Toul (p. 124), Leyde (p. 251), Franciscains (p. 142). Mais elle manque encore dans un missel romain XV^2^ (p. 136), et dans celui de Thomas James évêque de Dol, également romain, à la date de 1483 (p. 223). Dans un missel romain de 1509, on a cette rubrique : « *quod festum institutum est a Sixto papa quarto* » (p. 260). A Rennes, nous savons d'autre part que la fête n'a été reçue qu'en 1415, et à Nantes en 1427 ou 1430 (voir *ibid.*, I, p. xxix).

(2) Les Carmes l'introduisirent, paraît-il, dans leur liturgie en 1391, avec les fêtes de la Visitation et de Notre-Dame des Neiges (cf. B. Zimmermann, *op. laud.*, p. xx). La plus ancienne mention que j'en relève est au chapitre général tenu à Francfort le 25 mai 1393 ; les trois fêtes sont rappelées ; la Visitation s'appelle *Salutatio B. M. V. ad Elizabeth* ; la Présentation et N.-D. des Neiges sont classées au rit

tion de l'exercice doit donc être fort peu distante de la rédaction qui nous a été livrée. Il est même possible que les Méditations n'aient jamais été connues en dehors de Senlis. On leur offre maintenant une tardive revanche.

*
* *

Incipiunt meditaciones seu oraciones utiles et deuote ad beatam uirginem Mariam meditande ab anima sancta et deuota.

Prima meditacio. Piissima uirgo Maria que tam dignanter, tam excellenter a tota trinitate electa es ante mundi constructionem (1), a patre quidem in sponsam, a filio in matrem, a spiritu sancto in templum, ut filius paterni cordis esset fructus uteri (2) uirginalis, ut filius paterne caritatis fieret corona tue castitatis : obsecro te per hanc prerogatiuam singularem ut dulcissimum filium tuum orare digneris quatinus me indignum peccatorem electorum suorum numero aggregari precipiat (3) et in eterne predestinacionis sue libro iubeat annotari (4). *Aue Maria gratia*, et cetera.

Secunda meditacio. Clementissima uirgo Maria que a mundi exordio a sanctis patribus patriarchis tam ardenter desiderata, tam reuerenter expectata es et per ora prophetarum tot diuersis propheticis, tot et tam decoris figuris prenun-

« double » (cf. B. Zimmermann, *Acta capitulorum generalium ordinis fratrum B. V. Mariae de Monte Carmelo*, I, 1912, p. 109 sq.). De même, les Célestins s'empressèrent d'agréer la nouvelle fête, comme je l'ai noté. Pour les Chartreux et les Cisterciens, au contraire, voir ci-dessus. D'ailleurs, en restant dans l'hypothèse proposée, on ne saurait s'étonner que l'innovation ait gagné vite Senlis, dans le domaine royal, et proche de Paris.

I. — (1) *Cf.* Ioh. xvii, 24 ; Eph. i, 4 ; I Petr. i, 20 (*sed in illis locis semper* : ante constitutionem m.). (2) *Cf.* Lc. i, 42 (fr. uentris). (3) *Cf. conclusionem Canonicae particulae* : in electorum tuorum iubeas grege numerari. (4) *Cf. orationem « secretam » sive « Super oblata »* (*quae sic incipit* : Deus cui soli cognitus est numerus electorum) : ... nomina beatae praedestinationis liber adscripta retineat.

ciata atque predicta, ab alio quidem uirga (1), ab alio stella nuncupata (2) : dirige, obsecro, et illumina mentem meam ut ad capienda superne felicitatis gaudia, ubi gloriosa regnas cum filio tuo, intellectus meus erigatur et eorum amore omnis mea affectio inflammetur. *Aue Maria.*

Tertia meditacio. Serenissima uirgo Maria que post conceptionem tuam in utero dulcissime matris Anne spiritu sancto repleta es (1) et ab omni peccato mundata atque sanctificata : impetra michi meritis tuis et precibus graciam spiritus sancti que omnium[1] peccatorum meorum ad purum[2] scoriam excoquat, et cunctorum rubiginem limet[3] et aufferat delictorum. *Aue Maria* et cetera.

Quarta meditacio. Dignissima uirgo Maria que tam sancte, tam iocunde processisti ad ortum sicut sol, sicut luna, sicut aurora (1), sicut stella splendida et matutina (2) solem iusticie (3) paritura : omnes anime mee uires celestis gracie rore complue, per quam efficiar stella matutina per ueram fidem, aurora per humilitatem, luna per castitatem, sol per ardentem dei et proximi caritatem. *Aue Maria.*

Quinta ⟨*meditacio*⟩. Veneranda uirgo Maria que ab annis puerilibus in templo domini a parentibus oblata es ibique sanctissime uixisti ita ut omnibus te cernentibus speculum et forma uiuendi tua uita fuerit et adhuc cunctas illustret ecclesias (1) : fac me cursum uite mee in omni sanctimonia perficere ac finire, ut illi templo superne Iherusalim dignus promerear presentari (2). *Aue Maria.*

II. — (1) *Cf.* Es. XI, 1. (2) *Cf.* NUM. XXIV, 17.

III. — (1) *Cf.* LC. I, 15, 41, 67.

IV. — (1) *Cf.* CANT. VI, 9 (*et antiphonam ad* « *Benedictus* » *in Assumptione B. M. V.*). (2) *Cf.* APOC. XXII, 16. (3) *Cf.* MAL. IV, 2.

V. — (1) *Cf. antiphonam* « Natiuitas est hodie » *de Natiuitate B. M. V.* (*idest secundam ad Laudes*). (2) *Cf. primam orationem ad festiuitatem Praesentationis B. M. V., quae similiter desinit* : in templo gloriae tuae praesentari mereamur.

---

1. om(n)i *sic Ms. pro* o(mn)i(u)m. 2. ad p. *scripsi*, ad puram *Ms.* (*fortasse pro* inpuram). 3. liniet *sic Ms.*

*VI*ª *meditacio*. Benignissima uirgo Maria que prima mortalium, supra legis Moysaice instituta, gloriosum uirginitatis munus deo obtulisti et uouisti atque inuiolabiliter custodisti : fac me uota mea que deo meo uoui digne reddere ut, cum talentum michi traditum cum usura ad dominum reportauero (1), mercedem electis dei repromissam recipere merear in futuro. *Aue Maria*.

Septima meditacio. Deuotissima uirgo Maria que tam reuerenter, tam officiose ab angelo Gabriele salutata es, tam singulariter gracia plena ab ipso predicata (1), benedicta in mulieribus appellata (2) tantoque iubilo exilarata, audiensque quod incorrupta conciperes et pareres non cuiuslibet meriti hominem, sed tocius seculi saluatorem (3) : purifica, queso, labia mea carbonibus uiuis ignis (4) illius spiritualis, ut digne possim te salutare salutacione illa melliflua ipsamque sepius replicando aliquid spiritualium consolacionum atque dulcedinis ualeam degustare. *Aue Maria*.

*VIII*ª *meditacio*. Misericordissima uirgo Maria que ex habundantissima tua humilitate post concepcionem filii tui cognatam grandeuam et grauidam uisitasti humanissimeque salutasti et, ⟨postquam⟩ ad uerbi tui uirtutem paruulus clausus in materno alu⟨e⟩o tripudiauit (1), apud ipsam mansisti (2) quousque natum paruulum prophetam uidisti ipsumque prima a terra manibus immaculatis leuasti et materne uice ancille sedule ministrasti : tu, in illa hora horrenda, quando animam meam moriens pariam, tu, queso, presens assis et spiritum meum in tua sancta manu, in tua sancta custodia suscipere digneris, quatinus uirtute tue potencie et potentia[1] tue presencie conseruatus nichil aduersum me leo preualeat (3) infernalis. *Aue Maria gracia*, et cetera.

IX meditacio. Preclarissima uirgo Maria que gloriosum illum puerum deum et hominem, quem totus mundus, quem ce-

VI. — (1) *Cf*. Mt. xxv, 14 *sq*., 27.
VII. — (1) *Cf*. Lc. i, 28. (2) *Cf*. *ibid*. (3) *Cf*. *ibid*., 31 *sq*.
(4) *Cf*. Es. vi, 6 *sq*.
VIII. — (1) *Cf*. Lc. i, 40-41. (2) *Cf*. *ibid*., 56. (3) *Cf*. Ps. xii, 5.

1. potencis *sic Ms., ut uidetur*.

lum et celi celorum capere nequibant (1), nouem mensibus in tuo sancto utero baiulasti, grauida sed non grauata, quem ipsum senciens intra uteri tui moueri angustias tam dulciter exultasti, per illud spacium temporis tanto desiderio ipsum uidere[1] concupisti : imprena, queso, animam meam gracia spiritus sancti, et gaudiorum atque dulcedinum que sunt in filio tuo domino nostro Ihesu Christo michi aliquantulum impertire. *Aue Maria gracia.*

X^a *meditacio.* Celeberrima uirgo Maria que ipsum conditorem mundi, decursis nouem mensibus, in Bethleem Iude media nocte tam digne, tam sancte, tam sincere peperisti, pannis cum uilibus inuoluisti atque in presepio reclinasti (1) inter duo animalia (2) : enitere et parturi, obsecro, eum in anima mea, inuolue et uisceribus meis, atque recunde[2] inque presepio cordis mei reclina michique tanquam animali bruto pro feno in pabulum[3] hunc appone. *Aue Maria.*

XI^a *meditacio.* Celebs uirgo Maria, pre iocunditate et exultacione magna quam thesaurizauit dominus super te (1), cum nato ex te saluatore sanctos angelos « GLORIA IN EXCELSIS DEO » canentes audires (2), cum sacra cunabula pueri, presepe[4] uidelicet illud gloriosum preciosumque stabulum, inuiserent, — uel uideres eos crebro inuisere, cum ei officiose tecum obsequerentur et decenter adorarent : ora ipsum, obsecro, mater misericordissima ut, quibus illi ministrantibus in celo semper assistitur, ab hiis in huius peregrinacionis exilio uita nostra muniatur (3). *Aue Maria.*

XII^a *meditacio.* Singularis uirgo Maria que pastoribus ad sermonem angeli uenientibus ipsum Christum uidendum (1)

IX. — (1) *Cf. uersum primae responsionis* « Sancta et immaculata uirginitas... », *in festis B. M. V.* : quia quem caeli capere non poterant tuo gremio contulisti.

X. — (1) *Cf.* Lc. II, 7. (2) *Cf.* HAB. III, 2 (*sec. LXX*).

XI. — (1) *Cf.* ECCLI. III, 5. (2) *Cf.* Lc. II, 13-14. (3) *Cf. orationem* « Deus qui miro ordine » *in Dedicatione S. Michaelis.*

XII. — (1) *Cf.* Lc. II, 15.

---

1. uisibiliter *tantum* 1^a *manu, al. man. add.* uisere ; *opinor sententiam sic abundare.* 2. *extrema pars uocis* 2^a *man. in ras.* 3. papulum *Ms.* 4. presepi *Ms.*

letissime obtulisti : fac me, precor domina dulcissima, pastorem bonum per sanctam diligenciam, ut gregem cogitacionum mearum taliter custodire sciam quod nulla utilis excludatur, nulla inutilis admittatur. *Aue Maria.*

*XIII*ª *meditacio.* Gloriosa uirgo Maria que tanta sancti spiritus gracie dulcedine inebriata[1] es sepissime, cum gloriosum filium tuum speciosum forma pre filiis hominum (1) corporeis occulis aspiceres, ipsum licet teneris indutum membris, deum tamen esse nequaquam ambigens, cumque eum tenellum inter casta brachia dulcissimis amplexibus dulciter astringeres, adeo ut, celestium secretorum interdum transportata incitamentis, temetipsam nonnunquam transcenderes[2] fouendo, lactando et balneando et reliqua infantilium necessitatum[3] obsequia circa illum sedule[4] adimplendo, pio nimirum intuitu internum[5] pascente amorem : nutri cum, supplico mater misericordie, in corde meo et nutrire me doce ut eius copia meam ditet inopiam et suauitatis sue pinguedine mea macilenta anima saginetur. *Aue Maria.*

*XIIII*ª *meditacio.* Preciosa uirgo Maria que sponso tuo bono Ioseph, uiro utique[6] timorato et iusto (1), graciosum illum puerum, unigenitum uidelicet tuum, deosculandum, amplectendum[7], deducendum tanquam fidelissimo coadiutori tradidisti : fac me spiritualem Ioseph per bonorum operum ac uirtutum augmentum continuum, ut dignus inueniar cui ad tempus uelis tam gloriosum depositum commendare. *Aue Maria.*

*XV*ª *meditacio.* Sanctissima uirgo Maria que octauo natiuitatis die secundum legem Moisi (1) circumcidi[8] fecisti tenellum infantulum tuum et premiciis sanguinis sui fusi mundum consecrare atque iniciari uoluisti, nomen saluatoris

XIII. — (1) *Cf.* Ps., XLIV, 3.
XIV. — (1) *Cf.* Lc. II, 25.
XV. — (1) *Cf.* Lc. II, 22. (2) *Cf.* Mt. I, 21. (3) Ps. XXXIV, 3.

---

1. debriata *sic Ms.* 2. transenderis *Ms.* 3. neccessit. *Ms.*
4. sedulem *Ms.* 5. int(er)inum *sic Ms.* 6. itaque *Ms.*
7. amplectandum *Ms.* 8. circumscidi (*et inferius*).

quod est Ihesus (2) imposuisti : circumcide, rogo, in me omnes motus illicitos, affectiones inordinatas, cogitationes noxias, premiciisque sanguinis sui cor meum consecra atque iniciare et preciose mortis eius iugi memoria, ut ipsum senciam[1] saluatorem meum et animam meam uerbis illis propheticis blande ac leniter alloquentem et dicentem ei : SALVS TUA EGO SUM (3). *Aue Maria.*

XVI^a meditacio. Illustrissima uirgo Maria que tercio decimo natiuitatis die tribus magis ducatu stelle ab oriente uenientibus (1) filium tuum adorandum humiliter et letanter obtulisti : da michi ueram qua illi illuminati sunt sapienciam, per quam[2] regnum anime mee bene regam et tres oblaciones[3] misticas quas hii obtulerunt ego spiritualiter offerre ualeam, aurum scilicet sincere caritatis, thus deuote oracionis et mirram (2) electam mortificacionis. *Aue Maria gracia,* et cetera.

XVII^a meditacio. Humillima uirgo Maria que, quamuis nichil deberes legi, subdi tamen legalibus non refugisti institutis et, ut ipsum te peperisse ostenderes qui legem uenerat non soluere sed implere (1), quadragesimo natiuitatis die, sicut lex precipiebat, eundem desiderabilem cunctis fidelibus expectacionem gencium (2), desiderium collium eternorum (3), tulisti in Iherusalem (4), in templum portans a quo portaberis (5), beatissimoque seni Simeoni illum obtulisti, uirga florem (6), uellus rorem (7), conca manna (8), oliua oleum, terra granum frumenti; que non modico gaudio serenari interiora tua sensisti, benedicente ⟨eo⟩ deum bene ac deuotissime exclamante quod deus dei filius esset, quod illuminator gencium et gloria fidelium (9), quem in suis

XVI. — (1) *Cf.* MT. II, 1. (2) *Cf. ibid.*, 11.

XVII. — (1) *Cf.* MT. V, 17. (2) *Cf.* GEN. XLIX, 10. (3) *Cf. ibid.*, 26. (4) *Cf.* LC. II, 22. (5) *Cf. responsum* « Senex puerum portabat... » *in Purificatione B. M. V.* (6) *Cf.* ES. XI, 1. (7) *Cf.* IVD. VI, 37 *sq.* (8) *Cf.* EX. XVI, 33. (9) *Cf.* LC. II, 32.

1. senciem. 2. quem *Ms.* 3. oraciones *1^a m. corr. al.*

gestabat ulnis (10) paruulum sanctum, — et nichilominus tunc doluisti, cum acerbitatem passionis quam perpessurus[1] erat prophetans senex deuotus tibi prediceret : fac me, supplico domina dulcissima, mater balsamatica, Symeonem spiritualem per feruens desiderium, per deuocionem et compassionem, ut, sicut ille pro desiderio suo accepit responsum quod non esset uisurus mortem donec Christum uidisset (11), ita et ⟨per⟩ desiderium gliscens quod tu, mater piissima, inspiraueris, inter brachia sancte deuocionis Ihesum filium tuum, te offerente, amplecti et suscipere mereamur. *Aue Maria*, et cetera.

*XVIII*ª *meditacio*. Dulcissima uirgo Maria que, cum sponso tuo bono sancto Ioseph, admonito in sompnis ab angelo, fugiens sub Herode rege in Egiptum (1), tulisti gloriosum filium tuum, ibique cum septem annis nutristi, — et in aduentu eius corruerunt Egipti simulacra : ora eum, obsecro, ut animam meam tenebrosam dignetur inuisere et splendoris sui luce densam[2] tenebrarum caliginem cordis mei aufferat atque in ipso suo introitu per graciam septiformis spiritus omnes inutilium cogitacionum statuas confringat ac corruere faciat et prosternat. *Aue Maria*.

*XIX*ª ⟨*meditacio*⟩. Generosa uirgo Maria que, transactis septem annis, admonito iterum Ioseph in sompnis ab angelo de Egipto redisti in terram Israel, defuncto Herode (1) qui querebat animam pueri (2), et in partes Galilee secessisti (3), auditoque quod regnaret Archelaus filius eius (4), in Nasaret uenisti et illic Ihesum filium tuum aluisti : mortifica in me, regina prepotens et imperiosa, per gratiam qua tota redundas quicquid ad Herodem infernalem pertinet, ut nil in me appareat quod oculos diuine maiestatis offendat ; fac me esse Nazaret per floridam et puram conscienciam ut a deo dignus inueniar quod in mei cordis domicilio Ihesus filius tuus non renuat nutriri. *Aue Maria gracia*.

(10) *Cf. ibid.*, 28. (11) *Cf. ibid.*, 26.
XVIII. — (1) *Cf.* Mt. II, 13.
XIX. — (1) *Cf.* Mt. II, 19. (2) *Cf. ibid.*, 20ᵇ. (3) *Cf. ibid.*, 22ᵇ. (4) *Cf. ibid.*, 22ª.

1. que(m) perpesurus *sic*. 2. dempsam *Ms*.

*XX*ª *meditacio.* Prudentissima uirgo ⟨Maria⟩ que dilectum filium tuum in die festo in Iherusalem (1) perdidisti eumque biduo quesitum diligenter[1] tercia die in templo cum doctoribus inuenisti (2) : conserua me, queso, gracie inuentrix, ne Ihesum ipsum inter prosperitatis mundane gaudia, inter festa seculi amittam[2]; et, si quandoque per incuriam meam ac reatum ipsum perdidero, tu ad requirendum eum adiuuare me digneris, inuentumque, ne illum perdam ulterius, tu me doceas illum diligenter custodire et facias per confirmatum in me munus gracie spiritalis quod illum ulterius non amittam[2]. *Aue Maria*, et cetera.

*XXI*ª *meditacio.* Beatissima uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, super quem baptisatum et orantem apertum[3] est celum (1), super quem uenit spiritus sanctus in columbe specie, quem dilectum filium suum esse[4] uox patris asseruit (2) : fac me togam innocencie[5] susceptam in baptismate pro modulo fragilis possibilitatis mee integram custodire, ut in filium dei promerear adoptari. *Aue Maria.*

*XXII*ª *meditacio.* Beatissima uirgo Maria, genitrix domini nóstri Ihesu Christi, qui tricesimo etatis sue anno (1) baptisari uoluit a Iohanne (2), cui baptisato et oranti apertum est celum (3), — et ueniens spiritus sanctus quasi columba mansit super eum (4) : ora ipsum, obsecro, per uirtutem ipsius baptismi, ut animam meam rore sue gracie baptizet et innocenciam baptismi mei custodire me faciat integram aut amissam recuperare per ueram penitenciam recuperatamque seruare firmiter per beatam perseueranciam[6]; spiritum suum sanctum mihi tribuat, qui dignum me faciat cui, peracto uite cursu, celum debeat apperiri. *Aue Maria*, et cetera.

XX. — (1) *Cf.* Lc. II, 41. (2) *Cf. ibid.*, 46.
XXI. — (1) *Cf.* Lc. III, 21. (2) *Cf. ibid.*, 22.
XXII. — (1) *Cf.* Lc. III, 23. (2) *Cf.* Mt. III, 13 *sq.* (3) *Cf.* Lc. III, 21. (4) *Cf.* Ioh. I, 32.

1. *additum alia manu.* 2. amictam *Ms.* 3. app. *Ms.* 4. *add. alia manu.* 5. cogam ignoc. *sic Ms.* 6. perseuerenc. *sic Ms.*

*XXIII*ª *meditacio.* Beatissima Maria uirgo [et][1] genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui post ieiunium suum (1) temptari se permisit a diabolo tribus temptacionibus, idest gula, auaricia et uana gloria (2), et eas tres superauit : da michi per ieiunium et temptacionem eius corpus proprium ieiuniis, uigiliis et oracionibus, et disciplinis digne affligere ; da sensum et graciam agnoscendi insidias atque temptaciones demonum ; da uirtutem qua eas superare possim cum scuto diuinarum scripturarum ac fidei (3) et non ab eis superari. *Aue Maria.*

*XXIIII*ª ⟨*meditacio*⟩. Excellentissima uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui post ieiunium suum et temptacionem suam discipulos suos elegit (1) quales uoluit[2], ex cuius ore tot sermones graciosos, tot documenta salubria cum magno gaudio audisti : adorna, queso, uitam meam tribus illis uirtutibus in quibus fuit uita apostolica, idest paupertate uoluntaria, humilitate et caritate, unctioneque[3] sancti spiritus (2) animam meam imbue, que me doceat de omnibus, ut alios ad amorem uirtutum uerbis sciam possimque accendere et exemplis. *Aue Maria*, et cetera.

*XXV*ª *meditacio.* Intemerata uirgo Maria que, deficiente uino (1) ad nupcias architriclini (2), precibus tuis obtinuisti a glorioso filio tuo ut aqua in uinum mutaretur : conuerte, obsecro, mater misericordie, insipiditatem, frigiditatem et fluxibilitatem cordis mei per graciam qua tota redundas in spiritualem leticiam, in sanctum incendium, in bonam constanciam et stabilitatem. *Aue Maria.*

*XXVI*ª ⟨*meditacio*⟩. Sacratissima uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui in diebus carnis sue tres mor-

XXIII. — (1) *Cf.* Mt. IV, 2. (2) *Cf.* Lc. IV, 2 *sq.* (*ex ordine*). (3) *Cf.* Eph. VI, 16.
XXIV. — (1) *Cf.* Lc. VI, 13. (2) *Cf.* Act. I, 38.
XXV. — (1) *Cf.* Ioh. II, 3. (2) *Cf. ibid.*, 8 *sq.*

---

1. et *superabundat, conlatis ceteris locis.* 2. *sic* 2ª *m. s. l.* ; fuit 1ª *m.* 3. unctione(m)que *Ms.*

tuos suscitauit potenter, puellam in domo (1), adolescentem in porta (2), Lazarum quatriduanum[1] in tumulo (3) : ora ipsum, domina dulcissima, mater salutis nostre, cuius oracio nullam repulsam pati potest, ut suscitet atque uiuificet per graciam suam spiritum meum languidum et moribundum. *Aue Maria gracia plena.*

XXVII[a] *meditacio.* Felicissima uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui in diebus carnis sue uarios morbos languencium curauit (1), cecis uisum, surdis auditum restituens, claudis gressum firmans, leprosos mundans (2), mutos loqui faciens (3), demoniacos liberans : ora ipsum ut sanare dignetur per graciam suam omnes infirmitates anime mee et langores. *Aue Maria.*

XXVIII[a] *meditacio.* Integerrima uirgo Maria que filium tuum dilectum tot decencia, tot miraculosa opera facere aspexisti letissime, qui ficui sterili maledixit et statim aruit (1), qui procellosum mare suo solo imperio (2) sedauit, qui de quinque panibus semel in deserto (3) et aliter de septem in monte (4) populum suum refecit : ecce ad te confugio, ego ficus[2] sterilis et arida, quia et sicca sunt in me folia, pauca sunt, sed fructus nullus; uenio ad te ut impetres michi a filio tuo graciam que spiritualibus fructibus me fecundet : ora ipsum, obsecro te mater piissima, ut in me temptacionum et aduersitatum cladem refrenet atque compescat, famelicum spiritum meum pane suauitatis sue reficiat, panem eciam illum benedictum, panem uite eterne (5), idest corpus suum, quocienscumque sumpsero, efficaciter concedat sumere, et quociens tractatur in altari manibus sacerdotis me presente, licet ore non sumam, salutaris tamen participem me faciat sacramenti. *Aue Maria.*

XXVI. — (1) *Cf.* Lc. VIII, 50 *sq.* (2) *Cf.* Lc. VII, 12, 14. (3) *Cf.* Ioh. XI, 38 *sq.*

XXVII. — (1) *Cf.* Mt. IV, 24. (2) *Cf.* Lc. VII, 22. (3) *Cf.* Mc. VII, 37 (*idest antiphonam ad « Magnificat », in Domin. XI post Pentecosten*).

XXVIII. — (1) *Cf.* Mt. XXI, 19 *sq.* (Mc. XI, 21). (2) *Cf.* Mt. VIII, 26. (3) *Cf.* Mt. XIV, 13, 17. (4) *Cf.* Mt. XV, 29, 34. (5) *Cf.* Ioh. VI, 35, 48, 59.

1. **quadrid.** *f*° *m.* 2. **ficcus** *Ms.*

*XXIX*ª ⟨*meditacio*⟩. Benedicta et uenerabilis uirgo Maria que, uirginitatis gloria permanente, huic mundo lumen eternum effudisti Ihesum Christum (1) : ora ipsum quatinus, sicut flagello sancto de funiculis eiecit de templo uendentes et ementes columbas et mensas nummulariorum subuertit (2), ita et anime mee uirgam timoris sui incuciens ex ea omnes tumultuosas cogitaciones que me inquietant eiciat, ut sit cor meum uere domus oracionis (3) pariter et quietis. *Aue Maria.*

*XXX*ª *meditacio.* Incomparabilis uirgo Maria, per misericordias domini multiplices quas fecit beate Marie Magdalene in suorum remissione criminum, Cananitidi sanando suam pro qua rogabat filiam (1), Samaritane iuxta puteum (2), peccatrici eciam illi deprehense in adulterio (3), lacrimanti post trinam negacionem Petro apostolo (4), ueniam flagitanti latroni dextro (5), crucifixoribus suis patrem (6) pro ipsis orando : ora ipsum ut michi misero propiciari dignetur et secundum multitudinem miseracionum suarum et iniquitates meas deleat (7) uere dominus miserator. *Aue Maria.*

*XXXI*ª *meditacio.* Amabilis uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui lacrimari (1) uoluit super Lazarum suscitandum, super peccatricem ciuitatem (2) et in sua propria passione : impetra michi ab ipso graciam compunctionis fontemque lacrimarum (3), ut sciam flere pro Lazaro meo, idest pro spiritu meo languido (4) ac moribundo, in peccatis inueterato ac sepulto ; sciam eciam flere pro peccatis populi (5) et exitus[1] aquarum deducant occuli mei (6), quociens sue gloriose memor fuero passionis. *Aue Maria.*

XXIX. — (1) *Cf. sollemnem praefationem in festis B. M. V.* (2) *Cf.* Mt. XXI, 12 ; Ioh. II, 15. (3) *Cf.* Mt. XXI, 13.

XXX. — (1) *Cf.* Mt. XV, 22. (2) *Cf.* Ioh. IV, 6, 9, 11. (3) *Cf.* Ioh. VIII, 3. (4) *Cf.* Mt. XXVI, 75. (5) *Cf.* Lc. XXIII, 33. (6) *Cf.* Lc. XXIII, 34. (7) *Cf.* Ps. L, 3ᵇ.

XXXI. — (1) *Cf.* Ioh. XI, 35. (2) *Cf.* Lc. XIX, 41. (3) *Cf.* Hier. IX, 1. (4) *Cf.* Ioh. XI, 1. (5) *Cf.* Hebr. V, 1 ; VII, 27. (6) *Cf.* Ps. CXVIII, 136.

---

1. excitus *Ms.*

*XXXII*ª *meditacio*. Mitissima uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui in monte Thabor transfigurari uoluit coram tribus discipulis suis Petro, Iacobo et Iohanne — et facta est facies eius altera, quia splenduit sicut sol (1) : ora ipsum ut eleuet cor meum in oracione et suspendat a terrenis curis et affectibus; non occurrant cordi meo fantasmata cogitacionum, non exturbet mentem meam secularium pompa uanitatum; sed, uelud a terrenis desideriis immutatus[1], amoris summi facibus ardeam et, gustu speculatiue suauitatis impinguatus[2], spiritus meus in solo domino nostro Ihesu Christo secrete ac familiariter delectetur. *Aue Maria*.

*XXXIII*ª ⟨*meditacio*⟩. Regia uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, cui Iherosolimam humiliter uenienti (1) letanter processerunt obuiam pueri Hebreorum atque honorifice eum susceperunt cum floribus et palmis (2) : fac me per graciam qua tota redundas procedere de uirtute in uirtutem (3), ut uenientem iudicem filium tuum securus uideam (4), securus suscipiam et a gloriosa illa processione electorum introducendorum in ueram repromissionis terram (5), in preparatum illis regnum ab origine mundi (6), non merear separari. *Aue Maria*.

*XXXIIII*ª ⟨*meditacio*⟩. Inclita uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui usque ad lauandos[3] pedes discipulorum suorum in cena (1) se humiliare uoluit et ipsos proprio corpore beato pascere[4], — sacramentum illud amoris constituere : ora ipsum ut effundat super me aquam uiuam, aquam mundam (2) gracie sue, que pedes meos spirituales, idest affectiones anime mee, lauet et mundet, illoque pane

XXXII. — (1) *Cf*. Mt. xvii, 1 *sq*.

XXXIII. — (1) *Cf*. Mt. xxi, 10. (2) *Cf*. *antiphonas* « Pueri Hebraeorum » *etc*., *et* : « Occurrunt turbae » *etc*. *in Dominica Palmarum*. (3) *Cf*. Ps. lxxxiii, 8. (4) *Cf*. *orationem* « Deus qui nos redemptionis nostrae « *in uigilia Natiuitatis Domini*. (5) *Cf*. Hebr. xi, 9. (6) *Cf*. Mt. xxv, 34.

XXXIV. — (1) *Cf*. Ioh. xiii, 2, 5. (2) *Cf*. Ezech. xxxvi, 25.

---

1. *an pro* immotus *uel* amotus? 2. impingnatus *Ms*. 3. lauendos *Ms*. 4. *Malles* : et ⟨ut⟩ ipsos... pasceret.

uite (3) spiritum meum sustentet atque reficiat Ihesus filius tuus, hoc est seipso, et ad cenam perpetuam me perducat. *Aue Maria gracia.*

XXXV[a] *meditacio.* Preclara uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui in ipsa nocte qua tradebatur (1) orare uoluit pro discipulis suis et in eadem oracione sudauit, — factusque est sudor eius quasi gutte[1] sanguinis decurrentis in terram (2) : ora ipsum, mater nostre salutis, ut habeat et reputet me quasi discipulum suum atque cum illis pro quibus orauit (3) me annumeret[2], incorporans me corpori suo quod est ecclesia (4), ut oracionis illius particeps efficiar et egrotantis anime mee uera sit germinacio[3] beatissimus ille sudor. *Aue Maria gratia.*

XXXVI[a] *meditacio.* Precelsa uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui uoluit a discipulo suo tradi, a ministris Pilati teneri et ligari (1), de loco in locum fustigari, faciem uelari (2), irrideri, flagellari, collaphizari (3), alapis cedi (4), spinis coronari (5), conspui (6), cruce propria onerari (7) : ora ipsum ut, in corde meo acsi in libro scribens, sculpens et imprimens hec omnia, firmiter sensibus meis habere faciat, et sint ad liberacionem et redempcionem anime mee et salutem. *Aue Maria*, et cetera.

XXXVII[a] *meditacio.* Prepotens uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui post multa irrisionum genera, post plurimas contumelias, opprobria, flagra et ignominias pro salute nostra uoluit in cruce extendi, clauis ferreis confodi, aceto et felle potari (1) : ora ipsum ut crucem suam sanctam sicut signaculum super cor meum ⟨ponat⟩ (2) et[4] mei, pro quo saluando hec omnia libenter sustinuit, uelit misericorditer misereri. *Aue Maria.*

(3) *Cf.* Ioh. VI, 35, 48.

XXXV. — (1) *Cf.* I *Cor.* XI, 23. (2) *Cf.* Lc. XXII, 44. (3) *Cf.* Ioh. XVII, 20. (4) *Cf. Col.* I, 24.

XXXVI. — (1) *Cf.* Ioh. XVIII, 12, 24. (2) *Cf.* Mc. XIV, 65; Lc. XXII, 64. (3) *Cf.* Mt. XXVI, 67. (4) *Cf.* Mc. XIV, 65. (5) *Cf.* Mt. XXVII, 29. (6) *Cf. ibid.*, 30. (7) *Cf.* Ioh. XIX, 17.

XXXVII. — (1) *Cf.* Mt. XXVII, 34, 48. (2) *Cf.* Cant. VIII, 6.

1. gucte *Ms.* 2. amuneret *Ms.* 3. t(er)minacio *Ms.* 4. *Hic sane scriptor sententiam detruncauit.*

XXXVIII^a meditacio. Perpetua uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui, pendens in cruce, moriturus quidem, sed uitam pro morte daturus (1), te stantem iuxta crucem suam Iohanni apostolo discipulo quem diligebat commendauit (2) : ora ipsum ut clauis timoris et amoris sui cruci penitencie me affigat atque, in huius seculi magno et spaci‹os›o mari (3) fluctuantem, directioni regiminique gracie sue me commendet, ut eius ducatu ad portum salutis ualeam prospere peruenire. *Aue Maria*, et cetera.

XXXIX^a meditacio. Prudentissima uirgo Maria, per amaritudinem illam que repleuit animam tuam, quando capud inclinauit ad te et emisit animam (1) filius tuus Ihesus atque, ad inferna descendens (2), electos suos eduxit[1] de tenebris et umbra mortis (3), portas ereas conterens et uectes ferreos confringens (4) : ora eum ut illuminans faciem suam super seruum suum (5) oculos misericordie sue benigne ad me conuertat (6) et per uirtutem sue preciose mortis in nouissimis meis a morte me liberet infernali. *Aue Maria.*

XL^a meditacio. Preelecta uirgo Maria, per illam teneritudinem pietatis que animam tuam intra te liquefecit (1), cum latus filii tui perforari et ex eodem sanguinem atque aquam exire (2) uideres : impetra michi ab ipso ut illa aqua animam meam abluat et mundet, sanguis coloret et uiuificet, ipseque lancea amoris sui cor meum uulneret (3), et uulneratum me esse glorier caritate. *Aue Maria.*

XLI^a meditacio, Laudabilis uirgo Maria, per compassionem illam qua glorioso filio tuo condoluisti, quando propriis occulis corpus eius beatissimum de cruce deponi et in sepul-

XXXVIII. — (1) *Cf. praefationem de S. Cruce* : ut unde mors oriebatur inde uita resurgeret. (2) *Cf.* Ioh. xix, 25-27, *sed etiam responsoria* « Valde honorandus est » *et* « Diligebat autem eum Iesus » *de s. Iohanne apostolo.* (3) *Cf.* Ps. ciii, 25.

XXXIX. — (1) *Cf.* Mt. xxvii, 50 ; Ioh xix, 30. (2) *Cf. Symbolum quod dicitur Apostolorum.* (3) *Cf.* Lc. i, 79. (4) *Cf.* Es. xlv, 2. (5) *Cf.* Ps. cxviii, 135. (6) *Cf. antiphonam* « Salue regina ».

XL. — (1) *Cf.* Cant. v, 6. (2) *Cf.* Ioh. xix, 34. (3) *Cf.* Cant. iv, 9.

1. *Sic corr. 2^a m.* educit *scriptor.*

chro, lapide superposito (1), collocari uidisti : ora ipsum, obsecro, ut in cruce penitencie perseuerare me firmiter faciat, in sepulcro religionis sancte me sepeliat, — ut mundum michi crucifixum reputem et me mundo (2), abscondat uitam meam secum[1] in deo (3), quatinus, cum ipse apparuerit uita nostra, possim et ego cum ipso in gloria apparere (4). *Aue Maria gracia.*

XLII[a] *meditacio.* Admirabilis uirgo Maria, per mortem preciosam filii tui dilecti, quam elementa ferre non potuerunt[2], — terra namque tremuit (1), petre scisse sunt (2), sol obscuratus est (3) : impetra michi ab ipso tua gloriosa intercessione, ut ad recordacionem preciosissime mortis sue peccatorum mole[3] ponderosum (4) cor meum contremiscat, saxis durior scindatur animus, omnis mundane pulcritudinis nitor obscuret et tenebrescat, — ut ipsi soli, non mundo placere (5) appetam sicque a ueri solis radiis uere me glorier illuminatum. *Aue Maria.*

XLIII[a] *meditacio.* Ineffabilis uirgo Maria, que, sepulto glorioso filio tuo[4] domino nostro Ihesu Christo, sola in firma fide permanens, uniuersam ecclesiam quasi columna firmissima portasti et sustentasti[5] : ora ipsum ut me membrum uerum corporis sui (1) quod est ecclesia (2) dignetur facere et auelli a professione fidei catholice nullatenus me permittat. *Aue Maria gracia.*

XLIIII[a] *meditatio.* Immaculata uirgo Maria, per illud gaudium quod uiuiscere[6] fecit spiritum tuum in illa hora qua beatissima anima filii tui[7] dulcissimi ad corpus rediit, — et,

XLI. — (1) *Cf.* Mt. xxvii, 60; Lc. xxiii, 53. (2) *Cf.* Gal. vi, 14. (3) *Cf. Col.* iii, 3. (4) *Cf. ibid.*, 4.

XLII. — (1) *Cf.* Ps. lxxv, 9 (*quae est antiphona ad Offertorium in Dominicia Paschae*); Mt. xxvii, 51. (2) *Cf.* Mt. *ibid.* (3) *Cf.* Lc. xxiii, 45. (4) *Cf. orationem* « Protector noster aspice deus » (*in qua legitur* : qui malorum nostrorum pondere premimur). (5) *Cf. II Cor.* v, 9.

XLIII. — (1) *Cf.* Eph. v, 3. (2) *Cf. Col.* i, 24.

---

1. *add. alia m.* 2. potuerant *Ms.* 3. molle *Ms.* 4. *add. alia m.* 5. sustant. *Ms.* 6. sic 2ª *m. s. l., prima scriptio non clare apparet* : lengiescere, *ut uidetur.* 7. *add.* 2ª *m.*

morte deuicta (1), gloriose surrexit a mortuis manifestauitque tibi nitidam speciositatem resumpti proprii corporis, eo gloriosius atque lucidius quo cunctis sanctior puriorque eras, et ob hoc limpidiores atque acuciores[1] ad intuendum habens oculos : ora ipsum ut ita me sibi consepeliat[2] quod cum ipso resurgere (2) digne possim. *Aue Maria,* et cetera.

XLV[a] *meditacio.* Summa uirgo Maria, genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui de resurrectione sua letificauit Mariam Magdalenam (1), Petrum apostolum, duos euntes in Emmaus[3] (2), undecim discipulos alios (3), Thomam eciam dubitantem : ora ipsum ut et me spiritualiter letificet et faciat eterne resurrectionis participio[4] non priuari. *Aue Maria.*

XLVI[a] *meditacio.* Reconciliatrix[5] mundi uirgo Maria, per exultacionem illam qua iocundata es, quando te uidente (1), tam mirabiliter ascendit dominus noster Ihesus Christus filius tuus et humanitatem illam quam ex te sumpserat usque ad ipsam patris dexteram extulit (2) atque a dextris suis thronum tuum in celestibus regnis preparauit (3) : ora eum ut et michi misero peccatori locum dignetur in supernis mansionibus (4) preparari. *Aue Maria.*

XLVII[a] ⟨*meditacio*⟩. Mediatrix nostra uirgo Maria, per gaudium illud quod habuisti in illa hora qua spiritus sanctus, te presente, descendit super orantes apostolos (1), sicut illis promiserat (2) gloriosus filius tuus, ut corda ipsorum illuminaret, purgaret (3), instrueret, consolaretur et accenderet : ora ipsum ut spiritum suum sanctum tribuat[6] uisceri-

XLIV. — (1) *Cf. orationem* « Deus qui hodierna die » *ad Dominicam resurrectionis.* (2) *Cf.* Rom. VI, 4.

XLV. — (1) *Cf.* Ioh. XX, 18. (2) *Cf.* Lc. XXIV, 13. (3) *Cf. I Cor.* XV, 5.

XLVI. — (1) *Cf.* Act. I, 9. (2) *Cf. particulam* « Communicantes » *in festiuitate Ascensionis Domini.* (3) *Cf.* Ps. CX, 1 ; Lc. XXII, 30. (4) *Cf.* Ioh. XIV, 2.

XLVII. — (1) Act. II, 3. (2) *Cf.* Lc. XXIV, 49. (3) *Cf. secretam orationem* « Munera quaesumus domine » *ad dominicam Pentecostes.*

1. accuc. *Ms.* 2. cumsep. *Ms.* 3. esmaux *Ms.* 4. participis *Ms.* 5. reconsil. *Ms.* 6. in *praem. Ms.*

bus meis, qui me illuminet, purget, consoletur, instruat et inflammet. *Aue Maria gracia.*

*XLVIII*ª *meditacio.* Palma uirginum Maria uirgo [et] genitrix domini nostri Ihesu Christi, qui post ascensionem suam discipulis suis te relinquit, ut eos consolareris et eis occulta sancti euuangelii misteria reuelares eosque edoceres : dignare, obsecro consolatrix optima, me indignum famulum tuum in omnibus pressuris et tribulacionibus consolari atque in rebus dubiis erudire. *Aue Maria gracia.*

*XLIX*ª *meditacio.* Sublimis uirgo Maria, que, glorificato domino nostro Ihesu Christo filio tuo, cum tanta deuocione oracioni incumbebas, nuncians interdum ei percrebro uisitantes te angelos : TRAHE ME POST TE, QUIA AMORE LANGUEO (1) — tanto cremabaris ardore pii amoris; tantis monebaris[1] repleta spiritu sancto, et nouis cotidie[2] inflammabaris desideriorum affectibus, tanto ualidius quanto diuinis illustrabaris uisitacionibus, cum pre nimio amore loca sancta natiuitatis, passionis, resurrectionis et ascensionis eiusdem domini nostri inuiseres, Bethleem, montem Caluarie, montem Oliueti, montem Syon, fontem Nazaret, dicens in corde tuo : « Hic angelo nunciante (2) concepi eum; hic ipsum peperi; hic passus est; hic orauit; hic sudauit et hic ascendit; hic promissum spiritum sanctum apostolis suis misit; hic hauriebat aquam quam michi afferebat — in qua erat ardor continuus et ebrietas perfusi amoris, quam totam reple(ue)rat spiritus sancti gracia et diuinus amor » : fac, obsecro mater desideriorum, oracionem meam in conspectu dilecti filii tui dirigi ut incensum (3). *Aue Maria gracia.*

*L*ª *meditacio.* O pulchra ad intuendum uirgo Maria, per graciam illam quam tibi fecit dominus noster Ihesus Christus filius tuus, quando ad dormicionem tuam personaliter uenire teque consolari uoluit ac beatissimam animam tuam de uirginali aula corporis tui egressam intra brachia propria

XLIX. — (1) CANT. I, 3; II, 5. (2) *Cf. orationem* « Gratiam tuam quaesumus domine... » (3) *Cf.* Ps. CXL, 2.

1. *aliquod uerbum deficit, ut uidetur : v. g.* instructionibus, *uel* graciis. 2. cothidie *Ms.*

suscipiens in celum detulit et ad dexteram suam gloriose coronauit : ora eum ut animam meam, quando de corpore exierit, in sinum Abrahae (1) patriarche sui iubeat collocari. *Aue Maria.*

LI[a] *meditacio.* O delectabilis ad amandum uirgo Maria, per priuilegium illud et honorem quo te honorauit dominus noster Ihesus Christus filius tuus, quando castissimam carnem tuam non dedit uidere corruptione (1) et animam tuam sanctissimam ad corpus redire fecit ac illud beata immortalitate uestiuit (2) : fac me ita uiuere ut in resurrectione generali corpusculum hoc merear recipere incorruptum. *Aue Maria gracia.*

LII[a] *meditacio.* Castissima uirgo Maria, in manus tuas sanctas, in tuam bonam custodiam et piam protectionem commendo animam meam (1) in die mortis mee; tu ei, domina piissima, angelos sanctos obuiam mittas[1], quando terrestris hec domus huius habitaculi corporei dissoluetur (2), — qui eam in celestibus deducant (3); tu eciam adducere[2] digneris gratuitatem tue presencie ut, luminositate tua percussus et reuerberatus, princeps tenebrarum (4) effugiat. *Aue Maria.*

LIII[a] *meditacio.* Imperatrix gloriosa uirgo Maria, mater iudicis eterni, domini nostri, uidelicet Ihesu Christi, qui uenturus est iudicare uiuos et mortuos et seculum per ignem (1) : impetra michi apud misericordiam eius peccatorum meorum ueniam in presenti uita, ut in die tremendi (2) illius examinis, quando eo sedente antiquo[3] dierum (3) libri conscienciarum apperientur (4) et furor iusti iudicis filii tui

L. — (1) *Cf.* Lc. XVI, 23.

LI. — (1) *Cf.* Act. II, 27. (2) *Cf. I Cor.* XV, 53 *sq.*

LII. — (1) *Cf.* Ps. XXXVI, 6. (2) *Cf. II Cor.* V, 1. (3) *Cf. antiphonam ad exsequias* « In paradisum deducant te angeli ». (4) *Cf.* Eph. II, 2 ; VI, 12.

LIII. — (1) *Cf. responsoria* « Ne recorderis peccata mea » *et* « Libera me domine » *in officio defunctorum.* (2) *Cf. denuo responsarium* « Libera me ». (3) *Cf.* Dan. VII, 9, 13, 22. (4) *Cf.*

1. mictas *Ms.* 2. aducere *Ms. sicut uid., sed lectio non clara est, fortasse* inducere *uel* conducere *leg., scriptor haesitauit.* 3. antiqui *Ms.*

non parcet alicui nec acquiescet cuiusquam precibus, cum benedictis quos a dextris patris sui introducet iustus iudex filius tuus in regnum sibi a mundi origine preparatum (5), me dignetur per suam gratiam ibidem collocare. Amen. *Aue Maria gracia.*

LIIII[a] *meditacio.* O nimis exaltata ‹uirgo Maria›, quam sequi conatur[1] affectus animarum nostrarum, laudo, benedico, magnifico et glorifico deum, in cuius conspectu ambulauerunt patres nostri (1), et illi gracias ago de omni gracia qua te preuenit, de omnibus priuilegiis que tibi fecit, de cunctis uirtutibus quibus te adornauit, de uniuersa dignitate, de cuncta gloria qua tam in terris quam in celis te matrem suam uirginem sublimauit. *Aue Maria gracia.*

LV[a] *meditacio.* Aula uniuersalis propiciacionis (1), uas superhabundans caritatis plenitudine, aquarum uiuencium puteus (2), plena graciarum (3), mater misericordiarum, uirgo Maria; que Theophilum de seruitute diaboli cui se infeliciter mancipauerat liberasti, Mariam Egipciacam conuertisti, Basilium cum suis a Iuliano apostata mirabiliter eripuisti (4); per quam iustis gracia, rei‹s› datur uenia, de cuius plenitudine captiui redempcionem, desolati consolacionem, infirmi curacionem accipiunt (5); que errantes dirigis, auersos a filio tuo reuocas et illi reconcilias[2] (6); in qua omnes quicquid illis expedit inueniunt : peto suppliciter et obsecro per ipsum sincerissime[3] tue mentis affectum, ut a tue pietatis uisceribus repulsus non abeam, uasculum cordis quod tibi defero de supereffluenti ydria tua implendum uacuum non refferam, sed saltem de stillicidiis tante plenitudinis me senciam[4] aliqualiter irrigari[5], odoris[6] boni libram[7]

Apoc. xx, 12. (5) *Cf.* Mt. xxv, 34.

LIV. — (1) *Cf.* Gen. xlviii, 15.

LV. — (1) *Cf. orationem quae LII numeratur (P. L., CLVIII, 954, Bl. 14).* (2) *Cf.* Cant. iv, 15; *sed etiam antiphonam* « Fons hortorum » *in festis B. M. V.* (3) *Cf.* Lc. i, 28. (4) *De historiis Theophili, Mariae Aegyptiacae, sancti Basilii, cf. quae retulit vir clar. I. Delaporte de nova quam detexit orationem Fulberti ep. Carnotensis* (*op.*

1. cognatur *Ms.* 2. reconsil. *Ms.* 3. scinc. *Ms.* 4. sensciam *Ms.* 5. yrrig. *Ms.* 6. odoris... honore : *haec sententia lineis septa est a lectore, qui etiam inscripsit* : uacat. 7. librum *Ms.*

spargens ubique (7), uiuificum suauitatis odorem (8), cuius in uniuersis terris memoria in celis presencia est in honore; fac me consortem lucis suauitatisque qua frueris, et qui, mediante te, particeps factus est infirmitatis nostrae (9), te subueniente, faciat me participem gloric sue — filius tuus, misericors dominus noster Ihesus Christus, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen. *Aue Maria*, et cetera.

laud. p. 25 sq.). (5) *Cf.* Ioh. I, 16. (6) *Cf. II Cor.* V, 18 *sq.* (7) *Cf.* Ioh. XII, 3. (8) *Cf.* Eccli. XXIV, 20, 23, *etc., sed etiam antiphonam de B. M. V.* « Sicut myrrha electa... » (9) *Cf. orationem* « Deus qui humanae substantiae... »

André Wilmart, O. S. B.

Chronique d'histoire de la spiritualité

L'antiquité chrétienne

Le lecteur se souvient peut-être que nous lui avions promis un dernier mot sur l'ensemble des travaux parus à l'occasion du quinzième centenaire de la mort de saint Augustin. Dans notre chronique du mois d'avril, en effet, nous avons parlé de ceux qui nous « apportent une lumière nouvelle sur l'ensemble de la physionomie » du Saint, nous réservant de parler, dans la chronique suivante, de ceux qui en éclairent plutôt quelque trait particulier. Parmi ces derniers, nous nous bornerons à ceux qui nous intéressent d'une façon plus directe, qui traitent des points de doctrine touchant plus ou moins directement la vie spirituelle. Un de ces points est incontestablement celui de la grâce. Il occupe dans la doctrine du Saint une place éminente. Ce n'est pas sans raison que l'Église l'a appelé le « Doctor gratiae ». Sa doctrine, en effet, a été reprise depuis par l'Église même en divers conciles, notamment à celui de Trente, — par saint Thomas aussi, et d'une façon toute spéciale. Saint Augustin l'avait puisée dans la sainte Écriture et tout particulièrement en saint Paul. On peut dire que les deux pivots de cette doctrine sont, d'une part, la dépendance complète et absolue de tout notre être et de toute notre activité surnaturels à l'égard de la grâce divine, et d'autre part, la parfaite gratuité de cette grâce même. Saint Augustin en avait fait l'expérience, comme, avant lui, saint Paul, et cependant ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il en vint à traiter de cette question « ex professo ». Ce fut un moine, breton ou bien écossais d'origine, Pélage, qui, avec ses disciples, lui en fournit l'occasion, occasion toute providentielle sans doute, puisqu'elle nous a valu un exposé magistral de ce point de doctrine, qui comprend la substance de la vie chrétienne et le fond de toute la vie spirituelle.

Le R. P. Nic. Merlin, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, nous expose dans son livre : *Saint Augustin et les dogmes du péché originel et de la grâce* (1), l'histoire de cette controverse, et nous donne comme le cadre vivant des écrits du Saint, qu'il analyse minutieusement dans l'ordre où ils se présentent. Le livre était prêt depuis 1912, les circonstances n'en permirent la publication que dix-huit ans plus tard. Il n'a rien perdu de son intérêt cependant pour ceux « qui possèdent encore la très louable ambition de poursuivre jusqu'à ses plus lointaines limites, intellectuellement et moralement, la saine logique de leur foi ». Il est bien vrai que ceux-là ont un besoin réel d'être éclairés sur cette matière, s'ils veulent du moins s'engager avec toute sécurité dans cette voie. C'est pourquoi l'auteur a voulu mettre à leur portée « l'enseignement authentiquement intégral du Docteur de la grâce » en dépouillant dans leur ordre historique non seulement ses traités, mais aussi d'autres documents contemporains, surtout la correspondance du Saint. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail, cela nous mènerait trop loin. L'énumération des cinq parties du livre suffira pour donner une idée de son contenu. La première traite de la controverse entre saint Augustin et Coelestius, le premier disciple de Pélage et le premier Pélagien avec qui saint Augustin entra en lutte. Ensuite c'est la controverse avec Pélage lui-même; ensuite avec les Pélagiens de l'Italie et spécialement avec Julien, le jeune évêque d'Eclane (près de Naples) qui mit toutes les ressources de sa riche intelligence à la disposition de cette mauvaise cause, et se fit le « théologien » de l'erreur. Enfin, la quatrième partie traite de la lutte de saint Augustin contre les Semi-pélagiens, lutte qu'il dut laisser inachevée, mais qui serait terminée ensuite avec les armes qu'il avait laissées. Une dernière partie résume la doctrine du saint Docteur, insistant surtout sur certains points « qui restent encore de nos jours dans le domaine de la controverse ». C'est un beau livre, qui, sans être un traité théologique proprement dit, rendra incontestablement d'excellents services à tous ceux qui cherchent à s'orienter sur le terrain des desseins de la Providence, afin de se conformer aux appels divins.

(1) *Saint Augustin et les dogmes du péché originel et de la grâce*, par le R. P. Nicolas Merlin, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, 1 vol. in-8, 454 p.; 1931, Libr. Letouzey et Ané, Paris.

Dans l'ouvrage du R. P. Saint-Martin, des Augustins de l'Assomption, nous trouvons traité le point précis de *la Prédestination gratuite et infaillible des élus à la gloire* (1), que saint Augustin a surtout développé dans ses écrits contre les Semi-pélagiens. C'est donc dans ces écrits, les derniers du Docteur, que l'auteur a cherché la pensée qu'il résume dans son travail. C'est de cette doctrine ardue un exposé bien ordonné, très clair en même temps que profond. Il s'agit d'ailleurs en réalité d'une thèse de doctorat, présentée au Collège Angélique de Rome. Sans doute cet ouvrage est d'un abord moins facile que le précédent, mais il n'est pas moins important ni moins utile. De cette utilité l'auteur est d'ailleurs lui-même bien convaincu, comme également ses professeurs et tous ceux qui lui ont suggéré la publication de son travail. Il la résume clairement dans le dernier chapitre. C'est dans cette conclusion, en effet, que, après avoir défendu la doctrine augustinienne — et thomiste — de la prédestination, contre les objections bien connues, qui n'ont guère changé depuis le temps de saint Augustin, et après en avoir donné la « définition » que saint Augustin nous a laissée, il nous expose « notre ligne de conduite pratique en face de ce grand mystère », — à l'égard du prochain et à l'égard de nous-mêmes, et somme toute à l'égard aussi de Dieu. Car « ce mystère est une école de vérité et d'humilité, puisque c'est Dieu qui est en nous l'artisan du vouloir et du faire. Là est le secret de notre sécurité, fragiles que nous sommes. *Tutiores igitur vivimus si totum Deo damus, non tamen nos illi ex parte et nobis ex parte committimus* ». C'est bien le dernier mot de l'homme sur le secret de la sainteté.

C'est, au contraire, à l'origine de la sainteté que nous reporte, toujours selon saint Augustin, le chanoine Despiney, en analysant, dans son livre *le Chemin de la Foi d'après saint Augustin* (2), d'abord la conversion même du Saint, puis sa méthode apologétique, qui, selon la juste remarque

(1) *La pensée de saint Augustin sur la Prédestination gratuite et infaillible des élus à la gloire*, par Fr. Saint-Martin, A. A, 1 vol. gr. in-8, 165 p.; 1930, Maison de la Bonne Presse, Paris.

(2) *Le Chemin de la Foi d'après saint Augustin*, par le Chan. Despiney, 1 vol. in-12, VIII-528 p.; 1930, Magasin du « Pèlerin de Vézelay » Vézelay (Yonne), 17 fr.

de l'auteur, reproduit les lignes de la conversion. L'analyse de cette dernière a ceci de neuf, qu'elle met davantage en relief le rôle du livre de Cicéron, *Hortensius*, dont la lecture fut en vérité décisive pour le jeune Augustin, puisqu'elle orienta son esprit vers la recherche du bonheur vrai, la Sagesse (1). Ce but lui paraîtra toujours inaccessible, et le programme de sa recherche, tracé par Cicéron, irréalisable, jusqu'au moment de sa conversion, où il trouve le Christ-Jésus, « la voie, la vérité et la vie », avec la grâce. Bien des réflexions seraient à faire à ce sujet; contentons-nous de noter avec l'auteur que saint Augustin, du moment où il lut l'*Hortensius* jusqu'à sa conversion, n'a fait qu'une longue expérience de l'impuissance intellectuelle d'abord, morale ensuite, de l'homme, à connaître son vrai but et à y parvenir. C'est de cette expérience vécue que la méthode apologétique de saint Augustin tire cette singulière valeur « d'être profondément humaine ». Elle place au commencement même un acte de foi, de soumission. C'est le « credo ut intelligam ». L'auteur se rencontre ici parfaitement avec M. Gilson, qui constate également que saint Augustin place la foi au point de départ de l'itinéraire de l'âme à Dieu. Méthode sans doute profondément humaine, mais aussi parfaitement divine : le Sauveur n'a pas agi autrement. Il chercha à inspirer tout d'abord la confiance, afin qu'on acceptât son enseignement et le comprît. L'Église suivit son exemple, comme elle le suit encore. Le centre de l'exposé de l'auteur est formé par le petit traité *de Utilitate credendi*, que saint Augustin, peu d'années après sa conversion, envoya en forme de lettre à son ami Honoratius, qu'un jour, dans sa fausse ferveur de Manichéen, il avait lui-même entraîné dans l'erreur, et que maintenant il cherche à en retirer. D'autres traités assez nombreux — une douzaine à peu près — l'encadrent dans le cours de l'exposé, et tous se trouvent analysés à la fin du livre sous forme d'une appendice. Si le travail du chanoine Despiney offre çà et là peut-être quelques longueurs et quelques redites, il ne reste pas moins un livre fort intéressant et fort instructif aussi; et personne ne le lira sans profit réel.

(1) Pour ceux qui sauraient le hollandais, nous renvoyons à l'article excellent qu'un Augustin hollandais, le R. P. Claesen, a publié dans les *Miscellanea augustiniana*, édition de centenaire des Augustins de la province de Hollande, mentionnée dans la chronique du mois d'avril, p. [61].

Mlle Marie Comeau a voulu ouvrir, aux âmes avides d'une spiritualité saine et solide, le trésor que renferment les traités de saint Augustin sur l'Évangile de saint Jean. Son travail, qu'elle nous présente sous le titre de *Saint Augustin exégète du quatrième Évangile* (1), n'est pas un simple commentaire, ni une simple analyse : son plan est bien plus vaste. Elle a fouillé le texte du Saint dans tous les sens et a groupé ses résultats sous plusieurs chefs dans les six ou sept derniers chapitres de son ouvrage. Après une introduction générale, un premier chapitre nous entretient de l'exégèse johannique avant saint Augustin, un autre de la culture et de la formation du Saint et de l'exégèse scientifique de son époque, un troisième du sens plural des saintes Écritures, un quatrième enfin de l'exégèse allégorique et un cinquième des figures dans l'Évangile. Ces derniers chapitres, par les exemples dont ils sont illustrés, nous introduisent déjà quelque peu dans la matière même du livre. Les six chapitres suivants nous parlent des diverses paraboles, puis de ce qui a trait à « la genèse de la Foi », des textes trinitaires, des différents noms du Christ, du « Christ-total » ou de l'Église; enfin de la vie intérieure du chrétien. On ne pourrait évidemment exiger de l'auteur d'avoir traité tous ces sujets à fond, cela aurait demandé non seulement une érudition encore bien plus étendue, mais aussi une connaissance théologique plus profonde, — et enfin des développements plus considérables. Le livre, tel quel, est une excellente introduction à la matière; il nous fait bien connaître les trésors spirituels que contiennent ces traités de saint Augustin, et c'est déjà bien appréciable. Car ce sont des traités très importants, qui, sous leur forme simple, mettent la plus haute doctrine à la portée de tous. Cette doctrine, Mlle Comeau la résume très bien dans sa conclusion : doctrine de la connaissance religieuse, de la charité, doctrine de la foi, de la grâce, de la dilection fraternelle, de la très sainte Trinité aussi. Elle date aussi de ces traités ce qu'elle appelle « la seconde conversion » du Saint, « un tournant décisif dans la vie religieuse d'Augustin » et, moins heureusement : la conversion « qui l'amena au Christianisme intégral », qui se remarqua en l'an-

(1) *Saint Augustin exégète du quatrième Évangile*, par Marie Comeau, 1 vol. gr. in-8, x-420p.; 1930, Gabriel Beauchesne, Paris; 48 fr., franco 50 fr.

née 416. C'est beaucoup dire. Laissons cette thèse au compte de son auteur (1), et contentons-nous de remarquer que l'année où saint Augustin prononça ou composa ces traités n'est certainement pas l'année 416 : il suffit, pour se convaincre de l'invraisemblance de cette date, de contrôler les données mêmes sur lesquelles repose sa démonstration. Ceux qui peuvent avoir recours aux *Miscellanea augustiniana* de la province de Hollande y trouveront un article très serré de Dom Huijben, O. S. B., qui prouve que ce fut l'année 418.

Le R. P. Thonna-Barthet, des Augustins de Malte, s'est occupé également des commentaires de saint Augustin sur l'Évangile, bien que dans un tout autre but. Son livre : *l'Évangile commenté par saint Augustin* (2), contient un choix de textes traduits en français, qui commentent tous des passages divers des Évangiles. L'auteur les a groupés dans neuf chapitres, subdivisés en plusieurs paragraphes. L'ordre chronologique est observé autant que possible, et, en tête de chaque paragraphe, se trouve la référence au texte évangélique. L'idée est heureuse, et le livre portera son fruit. Il sera néanmoins toujours préférable de lire les traités mêmes d'où tous ces textes sont empruntés, et où on les trouve dans leur cadre vivant (3).

Les livres qui vont suivre sont d'un tout autre genre. Et d'abord celui du R. P. Bern. Alves-Pereira, O. F. M., sur la

(1) L'auteur a développé cette thèse dans un article très fin et juste, — sans cette conclusion! — publié dans le n° (17) des *Cahiers de la nouvelle journée*, consacré à saint Augustin : 1930, Bloud et Gay, Paris, 15 fr. D'autres articles intéressants de ce fascicule sont ceux de Jean Rimeau sur *le Maître intérieur*, de Jules Chaix-Ruy sur la perception du temps chez saint Augustin, du R. P. Boyer, S. J., sur *La Contemplation d'Ostie*, etc.

(2) *L'Évangile commenté par saint Augustin*, extrait de ses œuvres, par le R. P. Thonna-Barthet, des Augustins de Malte, 1 vol. gr. in-8, VI-293 p.; 1930, Lethielleux, Paris, 25 fr., franco 27 fr.

(3) Une table analytique permet au lecteur de se renseigner sur la pensée du saint Docteur sur tel ou tel point particulier.

Sur la question des rapports de saint Augustin et de la Sainte Écriture, on lira encore le bel article de H. Vogels : *die H. Schrift bei Augustinus*, publié dans l'*Aurelius Augustinus*, publication de centenaire de la Société de Görres, mentionnée déjà dans notre chronique du mois d'avril, p. [61].

doctrine du mariage selon saint Augustin (1), et celui de M. Gast. Lecordier sur sa doctrine de l'Eucharistie (2). Les sujets font cependant bien partie de ce grand ensemble de la doctrine du saint Docteur, ensemble spéculatif et pratique, dogmatique et moral, ascétique, liturgique, disciplinaire, — tout à la fois. Nos deux auteurs ont aussi bien soin de ne pas trop isoler leur sujet particulier, et leurs livres conservent ainsi un véritable intérêt, même pour ceux qui veulent s'informer de la spiritualité non seulement de saint Augustin lui-même, mais aussi de tout le monde chrétien de son époque. Si le livre du R. P. Alves-Pereira renferme quelques lacunes, il ne faudra pas oublier que l'auteur a fait œuvre de pionnier. Enfin, l'auteur mourut peu de temps après avoir achevé son étude (3), et c'est par les soins d'un de ses confrères qu'elle vient d'être livrée au public, sans changements de quelque importance. D'ailleurs ces lacunes ne sont pas considérables, et, dans son ensemble, le livre expose bien la pensée complète de saint Augustin sur la question, — pensée d'immense importance, car elle a jeté les bases de toute la doctrine que plus tard l'Église formulera sur ce sacrement. Saint Augustin, lui, ne trouvait à sa disposition que les données révélées, et certaines pratiques établies, souvent assez diverses selon les lieux. En lisant ce livre, on remarquera combien de points l'Église déterminera ou précisera depuis, — mais on remarquera aussi que ces points regardent presque tous la discipline et la morale et enfin l'essence du sacrement, tandis que le côté spéculatif et ascétique de la doctrine ne fit guère de progrès depuis notre saint Docteur. Peut-être même tomba-t-il un peu dans l'oubli (4).

(1) *La Doctrine du Mariage selon saint Augustin*, par Bernard Alves-Pereira, O. F. M., 1 vol. in-8 cavalier, XI-247 p.; 1930, Gabriel Beauchesne, Paris, 30 fr.

(2) *La Doctrine de l'Eucharistie chez saint Augustin*, par Gaston Lecordier, 1 vol. in-8, XV-142 p.; 1930, Libr. Lecoffre, J. Gabalda et fils, Paris, 15 fr.

(3) Elle fut, si nous ne nous trompons pas, sa thèse de doctorat à l'Université de Fribourg.

(4) La matière est divisée sur huit chapitres, chacun subdivisé en plusieurs articles. Chap. I : Nécessité de la propagation du genre humain, base de la doctrine du mariage; chap. II : Institution, nature et moralité du mariage; chap. III : But et biens du mariage;

Une remarque semblable pourrait être faite aussi à propos du livre de M. Lecordier : tout un côté de l'Eucharistie, éclairé par saint Augustin, paraît aujourd'hui presque oublié, c'est le côté mystique (mystique mais très réel !), à savoir celui des rapports de l'Eucharistie avec le corps mystique, qui est l'Église. L'auteur a composé son livre, pour réfuter la thèse de M. R. Lawson, publiée en 1920 dans *la Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, et qui en cela prit la succession de M. Turmel. Malgré son caractère circonstanciel, le travail de M. Lecordier contient quantité de choses qui garderont toujours leur valeur. M. Lawson nia toute la base dogmatique et « réaliste » de la doctrine « mystique » de saint Augustin, tandis que la vérité est que c'est justement sur ce réalisme que le saint Docteur construisit cette doctrine, qui en tire par conséquent toute sa propre réalité. L'auteur fait dans sa conclusion une remarque très judicieuse, qui vaut la peine d'être rappelée. Il juge l'attitude de saint Augustin à l'égard de l'Eucharistie « analogue à celle qu'il prend en matière d'exégèse scripturaire. Ici et là, il semble doué d'une vision multiple et simultanée. La lettre de l'Écriture paraît souvent ne pas l'intéresser, et il l'exténue au profit de l'esprit, — *littera enim occidit*, comme il aime le redire après l'Apôtre, *spiritus autem vivificat*, — et son génie fécond lui fait découvrir une extrême variété de sens spirituels. Mais, quand il le faut, il retrouve la lettre, et celle-ci reparaît, quoique toujours enveloppée encore par l'esprit, derrière ses allégorismes. De même le dogme eucharistique, vite affirmé, laisse la place aux considérations les plus riches, les plus variées et les plus subtiles. Ses pénétrantes intuitions amènent notre docteur à y déceler des aperçus vivifiants et salutaires pour l'âme chrétienne ». Voici enfin la finale qui n'est pas moins vraie : « Saint Augustin nous apparaît comme un témoin éminent de l'Église, en ce sens que, fidèle autant qu'aucun autre de ses docteurs à la teneur littérale de ses enseignements, il est plus qu'aucun autre soucieux d'en préciser et approfondir la portée dans l'ordre spirituel. » Ces paroles ne sont pas vraies seulement pour la

chap. IV : La vie conjugale ; chap. V : Unité du mariage ; chap. VI : Stabilité de la société conjugale ; ch. VII : Célébration, validité et empêchements du mariage ; chap. VIII : Le mariage en tant que sacrement.

doctrine eucharistique du saint Docteur, mais aussi pour sa doctrine tout entière (1).

Les deux auteurs dont nous venons de résumer les travaux n'avaient pas négligé de traiter de la doctrine de saint Augustin au point de vue de la liturgie; le R. P. Wunibald Roetzer, moine de l'abbaye de Saint-Boniface de Munich, a voulu consacrer une étude spéciale à ce sujet (2). Lui-même appelle le livre qu'il vient de publier : un « inventaire » des données liturgiques que contiennent les œuvres de notre Saint, réservant pour plus tard leur synthèse. L'auteur a déjà préludé à ce futur travail par le seul fait qu'il a groupé sa matière sous divers chefs, de façon que l'ensemble nous donne quand même un certain aperçu ordonné de toute la liturgie africaine du temps de notre saint Docteur. Qu'on en juge d'après les titres des chapitres : l'année liturgique, — les édifices du culte, — le sacrifice eucharitique, — les consécrations et bénédictions, — diverses formes liturgiques : — les édifices du culte, — le sacrifice eucharistique, — les paroles, gestes ou mouvements. Un dernier chapitre traite en outre sommairement de la pensée liturgique même de saint Augustin, c'est-à-dire de sa pensée sur le but et la valeur de la liturgie, sur son origine, sur la valeur juridique de ses usages ou prescriptions, tant d'origine divine que d'origine ecclésiastique ou populaire, — enfin sur son sens et son esprit. Ces dernières pages ne sont pas pour nous les moins intéressantes parce qu'elles augmentent d'autant la valeur du reste du livre. De sa valeur proprement liturgique il ne peut pas être question ici, il appartient à d'autres d'en parler. Mais, comme on vient de le voir, du point de vue de la vie spirituelle il n'est pas dépourvu non plus d'intérêt. Une table alphabétique en facilite l'usage.

Il nous reste encore à dire quelques mots de certains travaux publiés sur la doctrine psychologique de saint Augustin et ses alentours. Rien d'étonnant qu'ils soient nombreux,

(1) **Grandes divisions du livre : Prem. partie : la Foi eucharistique de saint Augustin, cadre ecclésiastique, cadre dogmatique, affirmation du réalisme ; deuxième partie : Théologie eucharistique de saint Augustin, l'Eucharistie et le Christ, l'Eucharistie et l'Église, l'Eucharistie et l'âme chrétienne; Conclusion : l'Unité de la doctrine augustinienne.**

(2) *Des heiligen Augustinus Schriften als Liturgie-geschichtliche Quelle,* par P. Dr. Wunibald Roetzer, O. S. B., 1 vol. gr. in-8, XI-268 p.; 1930, Max Hueber-Verlag, Munich, 12 Mrk.

puisqu'on est ici en plein cœur de la doctrine du Saint, et même de toute sa pensée. N'est-ce pas l'élaboration de cette pensée qui constitue l' « Augustinisme », — comme celle de la pensée de saint Thomas est appelée le « Thomisme » ? Or, d'après la remarque de M. Gilson, le fondement de l'Augustinisme est un « réalisme psychologique ». La remarque est profondément vraie. — Nommons, pour commencer, un livre qui vient de reparaître à l'occasion des fêtes du centenaire. C'est le travail bien connu du Dr. Jos. Mausbach sur *l'Éthique de saint Augustin* (1). La nouvelle édition est restée identique à l'ancienne de 1909, c'est donc toujours la même grande étude non seulement de la morale, mais de toute l'Éthique, dans ce sens qu'à la base de son orientation se trouve l'idée de la perfection chrétienne, en quoi l'auteur se conforme bien, dès le début, à la pensée de saint Augustin même. Le premier volume traite particulièrement des principes fondamentaux; le second, plutôt de ce qu'on pourrait appeler « l'équipement pratique » de l'homme et sa mise en œuvre. On avait sollicité l'auteur d'élargir le cadre de son travail et d'y introduire un certain nombre de questions de détail, — il a préféré ne pas le faire, pour en sauvegarder le caractère; et il nous semble qu'il a eu raison. Ces questions de détail sont multiples et pourront être traitées ailleurs. L'auteur s'est donc contenté d'ajouter, en appendice, à la fin du deuxième volume, une mise au point de quelques questions particulièrement étudiées pendant les dernières années, et qui regardent la matière de son ouvrage, — comme celle de la formation de la personnalité morale et religieuse de saint Augustin, l'influence du néo-platonisme sur lui, la question de sa doctrine de la connaissance de Dieu ici-bas : médiate, ou bien immédiate, celle du libre arbitre, du péché et de la grâce, enfin celle des idées de saint Augustin sur l'État et la culture : sujet redevenu d'une prenante actualité par le fait de la guerre mondiale. Ces quelques pages ne sont pas sans intérêt, ne fût-ce qu'en révélant combien l'esprit de l'auteur est resté serein et ouvert jusqu'à la fin de ses jours. Est-ce dire que son jugement est toujours juste ? Évidemment non; certaines questions restent encore indécises, certaines solutions sont discutables. Mais on voit clairement

(1) *Die Ethik des heiligen Augustinus*, par le Dr. Jos. Mausbach, 2e éd. augmentée, 2 vol. gr. in-8, XI-442, VII-431 p.; 1929, Herder et Cie, Freiburg en Br., 15.80 Mrk., rel. 19.20 Mrk.

que l'auteur ni son œuvre ne méritent la critique sévère que le professeur Hessen, de Cologne, a cru pouvoir leur adresser, dans son article sur la méthode pour l'étude de saint Augustin, publié dans les *Miscellanea augustiniana* des Augustins de Hollande. L'auteur y oppose la méthode « historique » à la méthode « aprioristique », et, plus spécialement à la méthode « systématisante » et « harmonisante », ou encore... méthode « scolastico-dogmatique ». Que le Dr. Mausbach ait cru un peu trop pouvoir « harmoniser » saint Augustin avec saint Thomas, il peut être difficile de le nier, mais cela n'a pas tellement vicié son travail qu'il méritât cette quasi-condamnation : qu'il n'en devrait pas rester pierre sur pierre. Si le chemin de milieu n'est pas toujours et nécessairement le vrai, celui des extrêmes ne l'est sans doute pas davantage. Ceci vaut aussi bien pour les méthodes que pour tant d'autres choses. La méthode « historique », préconisée par le prof. Hessen, expose, lorsqu'elle est appliquée dans un sens exclusiviste, à de réels dangers, à de réelles bévues. Dans l'interprétation de la doctrine de saint Augustin il y a sans conteste place pour un certain apriorisme. Dans sa pensée il y a des lignes maîtresses qui sont identiques du début jusqu'à la fin, elles en constituent l'unité et la continuité réclamées même par tout l'ensemble historique des circonstances et des faits extérieurs et intérieurs : de sa personne, de son action, de ses œuvres mêmes. Ces lignes sont les lignes conductrices de toute recherche sur sa doctrine. Les déceler, les dégager, est le premier devoir, devoir délicat sans doute, mais inéluctable (1). Que le Dr. Mausbach ne se soit trompé nulle part, nous ne voudrions pas le prétendre; mais il nous semble que, là où ses appréciations sont moins justes, il s'est écarté de ces lignes conductrices immuables. Ainsi sur la doctrine de la grâce, de la prédestination, et tout ce qui en dépend, il nous semble que les deux auteurs dont les œuvres ouvrent la liste de cette chronique exposent la doctrine de saint Augustin bien plus exactement que ne l'a fait, — en passant, il est vrai, — le Dr. Mausbach. Son livre reste néanmoins dans son ensemble excellent.

(*A suivre.*)

Dom H.-P. Louwerse, O. S. B.

(1) Nous ne voudrions pas prétendre que cet apriorisme serait le seul pour lequel l'interprétation de la doctrine de saint Augustin offre de la place.

Le Concile d'Éphèse

En cette année 1931, consacrée par le quatorzième centenaire du concile d'Éphèse, la plupart des revues catholiques ont tenu à honneur de rappeler le souvenir de la grande assemblée qui condamna Nestorius et proclama le dogme de la maternité divine de Marie. Tour à tour, M. R. Devreesse, dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, le R. P. Galtier, dans les *Recherches de Science religieuse*, le R. P. Jacquin, dans *La Vie Intellectuelle*, Mgr Lagier, dans le *Bulletin de l'œuvre des écoles d'Orient*, le R. P. d'Alès, dans *La Vie catholique*, moi-même, dans la *Revue Apologétique*, avons essayé de mettre en relief les traits essentiels du concile; et cette rapide énumération est bien loin d'être complète. Il faut ajouter que, par une heureuse fortune, l'incomparable travailleur qu'est le professeur E. Schwartz a achevé, en 1930, la publication des Actes du concile, si bien que, pour la première fois, les historiens sont à même d'étudier, dans un texte critique, les documents qui nous font connaître dans le détail les débats synodaux.

Selon les vraisemblances, les lecteurs de *La Vie Spirituelle*, qui tiennent à s'instruire, n'auront ni le goût ni le loisir de prendre en mains les cinq volumes, lourds, compacts, et au demeurant fort chers, qui renferment les *Acta Ephesina*; et si, d'aventure, l'un d'eux tombait sur quelqu'un de ces volumes, il reculerait effrayé devant la masse des textes qui sont ici publiés, sans autres notes que des variantes de manuscrits ou de références scripturaires et patristiques, sans autre introduction que des explications relatives à la formation et à la transmission des diverses collections, dans lesquelles nous sont conservés les actes conciliaires. Ce monumental ouvrage est réservé aux savants : « Les documents leur sont livrés à l'état brut, tels qu'ils sont conservés dans les manuscrits. Les apparats critiques qui les accompagnent sont chargés de sigles multiples qui permettent de discerner leurs variantes; mais, comme l'a dit un connaisseur, c'est ici la philologie qui se trouve ainsi le mieux servie. Aucune de ces collections ne présentant les documents suivant leur ordre chronologique, le travail reste tout entier à faire de

les coordonner et de les enchaîner. Or ce travail, M. Schwartz ne s'est nullement préoccupé, au cours de ses volumes, de le faciliter... Décidément, les philologues et les éditeurs du dix-septième siècle étaient plus humains (1). »

Par contre, nombreux seront sans doute ceux qui ne se contenteront pas des articles de vulgarisation parus dans les revues non spécialisées. Ces articles, pour intéressants qu'ils soient, sont trop brefs pour permettre à leurs lecteurs de saisir la complexité des problèmes soulevés par Nestorius et résolus au concile d'Éphèse. Leurs auteurs ont dû résumer en quelques pages des événements multiples, apprécier catégoriquement des attitudes ondoyantes, poser des jugements décisifs sur des hommes et des choses qui demandent à être l'objet de distinctions nuancées et subtiles. Il est naturel que beaucoup, prêtres ou laïques cultivés, cherchent à en savoir davantage.

C'est précisément à l'usage de cette catégorie de lecteurs que le R. P. d'Alès a publié les cours qu'il avait d'abord professés, durant l'hiver 1930-1931, à l'Institut catholique de Paris. Son nouveau volume, *Le dogme d'Éphèse*, est l'exact pendant de celui qu'il avait fait paraître, il y a six ans de cela, *Le dogme de Nicée*. Il est permis de souhaiter que l'éminent doyen de la Faculté de théologie de Paris ait le temps d'écrire le troisième panneau du triptyque, *Le dogme de Chalcédoine*. En tout cas, l'ouvrage relatif au concile d'Éphèse est bien le livre qu'il faut avoir lu, si l'on veut être renseigné, d'une manière complète et cependant sommaire, sur l'occasion des définitions synodales et sur les travaux accomplis par les Pères. On nous permettra d'y insister quelque peu.

Le P. d'Alès commence par nous ramener assez loin en arrière, puisqu'il intitule son premier chapitre : Paul de Samosate et Photin de Sirmium. Le Samosatéen a été condamné en 268; Photin de son côté l'a été en 351. Nous voilà loin, semble-t-il, de Nestorius et du concile d'Éphèse; et, pour un peu, nous serions tentés de conseiller à notre guide de passer au déluge. En quoi nous aurions tort; car il est nécessaire de connaître les erreurs de Paul et de Photin pour comprendre celles de Nestorius. Dès les débuts de la controverse nestorienne, le patriarche de Constantinople fut accusé

(1) J. Galtier, *Le centenaire d'Éphèse*, dans *Recherches de Science religieuse*, 1931, p. 183.

de renouveler l'enseignement de Paul de Samosate. Il semble que, sous cette forme brutale, l'accusation n'ait pas été méritée : c'était déjà beaucoup qu'elle pût être formulée sans invraisemblance et appuyée par des textes.

Nous sommes ensuite invités à faire la connaissance d'Apollinaire de Laodicée : personnage vraiment curieux que ce rhéteur promu à la dignité épiscopale ; que cet adversaire intrépide des ariens tombé à son tour dans l'erreur. Ce n'est d'ailleurs pas à cause de l'étrangeté du cas que le P. d'Alès nous présente Apollinaire. Ceux qui furent les plus ardents à dénoncer son hérésie, Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, furent, directement ou indirectement, les maîtres de Nestorius, et celui-ci ne manifesta jamais un désir plus ardent que celui de combattre l'apollinarisme. Par contre, saint Cyrille d'Alexandrie se laissa abuser par l'autorité de saint Athanase qui couvrait faussement une formule d'Apollinaire destinée à devenir célèbre : « Une seule nature incarnée du Verbe, Dieu »; les efforts qu'il multiplia pour interpréter, voire pour imposer cette formule, le firent à son tour accuser d'hérésie, et lui valurent d'innombrables ennuis. On voit déjà se nouer le drame, et l'on pressent la complexité de l'intrigue.

Avec le chapitre troisième de l'ouvrage que nous analysons, nous arrivons enfin au grand débat. La question est dès lors nettement posée. Il s'agit de savoir si Marie est ou n'est pas Mère de Dieu. Nestorius, qui, en 428, est devenu patriarche de Constantinople, ergote et discute. Il laisse un de ses prêtres nier, en pleine église, la maternité divine de Marie ; devant l'émotion des fidèles, il essaie, après l'avoir couvert, d'expliquer ses formules : Dieu ne peut pas naître, déclare-t-il; le Verbe n'a pas d'autre génération que celle qui, dans l'éternité, le constitue Fils de Dieu; et Marie n'a donné naissance qu'à un homme; du moins est-ce en tant qu'homme que le Christ est le Fils de Marie, et non en tant que Dieu. Ce sont là des échappatoires, et, ce qui est plus grave, des erreurs. Dans une certaine mesure, on peut expliquer, sinon excuser, le langage de Nestorius. Le patriarche n'avait pas à sa disposition un vocabulaire aussi exact et aussi précis que celui que nous possédons nous-mêmes; en particulier, il distinguait mal entre la nature abstraite et la personne concrète; et, quand nous dirions que Marie n'a pas enfanté la divinité (nature abstraite), il déclarait qu'elle n'a pas enfanté Dieu (personne concrète). Mais il est remarquable que le

peuple de Constantinople témoignait, en ces difficiles matières, d'un sens chrétien plus averti que son évêque. « Avant même que le pape eût été saisi de la question, a-t-on justement écrit, les doctrines blasphématoires de Nestorius s'étaient heurtées à l'opposition du peuple chrétien. Si la hiérarchie ecclésiastique seule est la gardienne authentique et l'interprète infaillible du dépôt de la révélation, aussi bien que les théologiens quoique d'une autre manière, la masse des croyants, sous l'action de l'Esprit-Saint, peut, sinon formuler, du moins découvrir et reconnaître, par une sorte d'instinct surnaturel, le véritable sens du donné révélé et rejeter tout ce qui lui est contraire (1). »

Ce fut ce qui arriva à Constantinople, lorsque les fidèles se mirent à murmurer contre l'enseignement de leur évêque, à applaudir Proclus qui osait proclamer, devant Nestorius, la maternité divine de Marie, à railler les explications subtiles et embarrassées de Nestorius. Ce fut ce qui se reproduisit à Éphèse, lorsque, au soir du 22 juin 431, la multitude apprit la condamnation du patriarche et, dans son enthousiasme, remplit toutes les rues de la ville de ses cris de joie et de ses acclamations répétées : *Théotocos, Théotocos.*

La vérité était dès lors trop claire : il fallait qu'elle éclatât. En vain les passions humaines et les ressorts de la politique essayèrent-ils de la voiler. Elle ne pouvait pas ne pas se manifester dans toute sa splendeur. Le R. P. d'Alès rappelle que le concile d'Éphèse a été convoqué, à la suggestion de Nestorius, par l'empereur Théodose II et que celui-ci n'a même pas consulté le pape saint Célestin en une si grave affaire. Il rappelle également, sans en être surpris, que saint Cyrille a apporté quelque passion dans le conflit nestorien : « Entre le siège d'Alexandrie et celui de Constantinople, écrit-il, la rivalité, depuis un demi-siècle, était ardente; et dans la lutte contre saint Jean Chrysostome, Théophile d'Alexandrie avait montré de quels excès était capable le tempérament égyptien. Cyrille avait hérité du siège de son oncle, et aussi un peu de ses rancunes (2). » Il n'oublie même pas de mentionner les riches cadeaux offerts par l'évêque d'Alexandrie à l'entourage de l'empereur pour se le rendre favorable et il ajoute : « La lecture de ces pages est pénible, et

(1) A.-M. Jacquin, *Le Concile d'Éphèse*, dans *La Vie Intellectuelle*, juillet 1931, p. 26.

(2) A. d'Alès, *Le dogme d'Éphèse*, p. 276.

qui donc ne souhaiterait que Cyrille d'Alexandrie n'eût pas eu besoin de recourir à ce genre d'arguments (2) ? »

Il y a ainsi, dans l'histoire de la controverse nestorienne, et particulièrement dans celle du concile d'Éphèse, un certain nombre de traits, où se montrent les aspects les moins recommandables de l'humaine nature, ambition, jalousie, cupidité, orgueil, que sais-je encore ? Le lecteur, qui se complaît dans l'admiration, un peu irréelle, des vertus que ne voile jamais aucune défaillance, fera bien de ne pas aborder l'étude de cette période : il souffrirait trop de voir les hommes les plus vertueux, voire les plus saints, soumis à la tentation et au péché. Seulement une telle souffrance ne risquerait-elle pas de s'accompagner d'un manque de foi ? L'Église, qui vit parmi les hommes, qui est composée d'hommes, accomplit dans le monde l'œuvre de Dieu : il faut lui faire confiance, même aux heures les plus tristes de son histoire, car c'est alors surtout que se révèle la conduite de la Providence à son égard.

A côté de la voix populaire qui acclamait la bienheureuse Marie, Mère de Dieu, se fit entendre, pour condamner l'hérétique Nestorius, la voix infaillible de la papauté. Tous les historiens qui ont raconté le concile d'Éphèse ont insisté sur le rôle joué, en toute cette affaire, par saint Célestin : ce fut lui qui, d'abord, condamna Nestorius et chargea saint Cyrille de faire exécuter sa sentence; lorsque le concile eut été convoqué sans lui, et plutôt contre lui, les seules instructions qu'il donna à ses légats furent d'obtenir de l'assemblée la confirmation des décisions romaines; à ses yeux, la cause, définitivement jugée à Rome, — sous réserve de l'amendement possible de Nestorius —, n'avait pas à être remise en question : les Pères du concile, sans émettre une nouvelle profession de foi, sans dire anathème à aucune doctrine formellement énoncée, devaient se contenter de déposer le patriarche de Constantinople, de manière à donner toute son efficacité au jugement porté par le pape. Cette procédure fut en effet acceptée, et l'un des légats, le prêtre Philippe, n'hésita pas à proclamer comme une vérité évidente l'autorité du Siège apostolique : « Il n'est douteux pour personne, il est mieux encore connu de tous les siècles que le saint et bienheureux Pierre exarque et tête des apôtres, colonne de la foi, fondement de l'Église catholique, a reçu de Notre-Seigneur

(2) *Op. cit.*, p. 213.

Jésus-Christ, Sauveur et rédempteur du genre humain, les clés du royaume et le pouvoir de lier et de délier les péchés. Et Pierre, jusqu'ici et toujours, vit et juge dans ses successeurs. »

Jamais en Orient la voix de la papauté ne s'était élevée aussi claire, aussi ferme, que dans cette déclaration du légat Philippe. Si triste que soit, par quelques-uns de ses aspects, l'histoire des incidents qui ont précédé, accompagné et suivi le concile d'Éphèse, il suffit, pour donner à ce concile son véritable relief, qu'il ait été tenu au nom du pape, que saint Cyrille y ait agi comme le représentant autorisé du pape, que les légats y aient affirmé le suprême pouvoir du pape.

Le R. P. d'Alès met en son plein relief l'action de la papauté à Éphèse. Il ne se contente d'ailleurs pas de cela, et les lecteurs qui l'auront suivi jusqu'au dénouement du drame et à la lettre d'union de 433, liront encore, avec un intérêt renouvelé, son dernier chapitre qui est un parallèle entre saint Cyrille et Nestorius. Plusieurs, parmi les historiens contemporains, se montrent volontiers indulgents à Nestorius et sévères à l'égard de Cyrille, réservant ainsi leur pitié pour le condamné d'Éphèse. Le R. P. d'Alès ne tombe pas dans ce travers. Nous avons remarqué déjà qu'il ne cherche pas à dissimuler les réels défauts de saint Cyrille. Mais il ne veut pas davantage nous laisser ignorer ses vertus, et la première de toutes, l'ardente orthodoxie de son enseignement. On a pu, après lui, abuser de certaines de ses formules : lui-même a toujours pensé, parlé, écrit, selon le sens de la foi traditionnelle.

Il nous a semblé utile d'insister ici sur le beau livre du R. P. d'Alès. Au moment où nous cherchons des renseignements précis sur le concile d'Éphèse, afin de pouvoir mieux nous unir aux solennelles commémoraisons qui en sont faites, nul ouvrage n'est plus capable que celui-là de nous instruire, et l'on peut ajouter, de nous édifier.

G. Bardy.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Benjamin-Octavius, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne)